

## CHAPITRE XX

1. Profectus inde Abraham in terram australem, habitavit inter Cades et Sur, et peregrinatus est in Geraris.

2. Dixitque de Sara uxore sua : Soror mea est. Misit ergo Abimelech rex Geraræ, et tulit eam.

3. Venit autem Deus ad Abimelech per somnium nocte, et ait illi : En morieris propter mulierem quam tulisti; habet enim virum.

4. Abimelech vero non tetigerat eam, et ait : Domine, num gentem ignorantem et justam interficis ?

5. Nonne ipse dixit mihi : Soror mea est; et ipsa ait : Frater meus est? In simplicitate cordis mei, et munditia manuum mearum, feci hoc.

6. Dixitque ad eum Deus : Et ego scio quod simplici corde feceris; et ideo custodivi te ne peccares in me, et non dimisi ut tangeres eam.

7. Nunc ergo redde viro suo uxorem, quia propheta est; et orabit pro te, et vives; si autem nolueris reddere, scito

1. Abraham étant parti de là pour aller du côté du midi, habita entre Cadès et Sur. Et étant allé à Gérara pour y demeurer quelque temps,

2. Il dit, parlant de Sara sa femme, qu'elle était sa sœur. Abimélech, roi de Gérara, envoya donc *chez lui*, et fit enlever Sara.

3. Mais Dieu, pendant une nuit, apparut en songe à Abimélech, et lui dit : Vous serez puni de mort à cause de la femme que vous avez enlevée, parce qu'elle a un mari.

4. Or Abimélech ne l'avait point touchée; et il répondit : Seigneur, punirez-vous de mort l'ignorance d'un peuple innocent?

5. Cet homme ne m'a-t-il pas dit lui-même qu'elle était sa sœur? et elle-même aussi ne m'a-t-elle pas dit qu'il était son frère? J'ai fait cela dans la simplicité de mon cœur, et *sans souiller* la pureté de mes mains.

6. Dieu lui dit : Je sais que vous l'avez fait avec un cœur simple; c'est pour cela que je vous ai préservé afin que vous ne péchassiez point contre moi, et que je ne vous ai pas permis de la toucher.

7. Rendez donc présentement cette femme à son mari, parce que c'est un prophète; et il priera pour vous, et vous

## § IV. — Abraham à Gérara. XX, 1 — XXI, 34.

1° Sara est encore merveilleusement préservée. XX, 1 — 18.

CHAP. XX. — 1. *Profectus inde*: de Mambré, près d'Hébron. — *In terram australem*: le Négéb, comme précédemment (XII, 9). — *Inter Cades et Sur*. Dans quelque fertile oasis, située entre ces deux déserts. Voy. les notes de XVI, 7 et 14. — *In Geraris*. Cf. X, 19. Le nom seul de cette ville a survécu, sous la forme de Khirbet-el-Gerar; ses ruines mêmes sont à peine visibles. Cf. V. Guérin, *Description de la Palestine*: Judée, II, 264 et ss. Elle n'était pas très éloignée de Gaza (au sud), et appartenait aussi au territoire des Philistins. Cf. XXVI, 1.

2. *Dixit...*: *Soror mea*. Comme vingt ans auparavant en Égypte, XII, 18. — *Abimelech*. Nom que l'on croit avoir été le titre commun des rois de cette contrée. Il signifie : Père du roi, ou bien Père-roi. — *Tulit eam*. Sara était alors âgée de quatre-vingt-dix ans; mais elle avait été comme rajeunie miraculeusement pour pouvoir devenir mère. Peut-être aussi Abimélech désirait-il la

prendre pour épouse, moins à cause de sa beauté qu'afin de s'unir par les liens du sang avec Abraham, qu'il voyait si riche et si puissant. Cf. vers. 22.

3. Dieu prend encore la défense de la mère du peuple privilégié. — *Mortuus*. De la maladie mentionnée au vers. 17, et dont il avait été subitement atteint.

4-5. Abimélech se disculpe devant Dieu (*Domine*; hébr., *Adonai*). Il allègue un excellent motif pour obtenir indulgence et pardon : *num gentem ignorantem...*? Et son ignorance était vraiment invincible, car *ipse dixit...*, *ipsa ait...* En résumé, il a agi *in simplicitate cordis et munditia manuum*: deux expressions qui désignent l'innocence, envisagée sous le rapport soit intérieur, soit extérieur. C'était pourtant le rapt et la polygamie; mais Abimélech parle conformément à la moralité relâchée de son pays, qui ne reprochait que l'adultère proprement dit.

6-7. Dieu accepte son excuse d'après la même règle (vers. 6); il lui impose toutefois une condition (*nunc ergo redde*), avec promesse de pardon s'il obéit, avec menace de mort dans le cas

vivrez. Que si vous ne voulez point la rendre, sachez que vous serez frappé de mort, vous et tout ce qui est à vous.

8. Abimélech se leva aussitôt lorsqu'il était encore nuit, et ayant appelé tous ses serviteurs, il leur dit tout ce qu'il avait entendu; et ils furent tous saisis de frayeur.

9. Il manda aussi Abraham, et lui dit : Pourquoi nous avez-vous traités de la sorte? Quel mal vous avions-nous fait, pour avoir voulu nous engager moi et mon royaume dans un si grand péché? Vous avez fait assurément à notre égard ce que vous n'auriez point dû faire.

10. Et continuant encore ses plaintes, il ajouta : Qu'avez-vous envisagé en agissant ainsi?

11. Abraham lui répondit : J'ai songé et j'ai dit en moi-même : Il n'y a peut-être point de crainte de Dieu en ce pays-ci; et ils me tueront pour avoir ma femme.

12. D'ailleurs elle est véritablement ma sœur, étant fille de mon père, quoiqu'elle ne soit pas fille de ma mère; et je l'ai épousée.

13. Or depuis que Dieu m'a fait sortir de la maison de mon père, je lui ai dit : Vous me ferez cette grâce dans tous les pays où nous irons, de dire que je suis votre frère.

14. Abimélech donna donc à Abraham des brebis, des bœufs, des serviteurs et des servantes; il lui rendit Sara sa femme;

15. Et il lui dit : Vous voyez devant vous toute cette terre, demeurez partout où il vous plaira.

16. Il dit ensuite à Sara : J'ai donné mille pièces d'argent à votre frère, afin qu'en quelque lieu que vous alliez, vous

quod morte morieris tu, et omnia quæ tua sunt.

8. Statimque de nocte consurgens Abimelech, vocavit omnes servos suos, et locutus est universa verba hæc in auribus eorum, timueruntque omnes viri valde.

9. Vocavit autem Abimelech etiam Abraham, et dixit ei : Quid fecisti nobis? quid peccavimus in te, quia induxisti super me et super regnum meum peccatum grande? quæ non debuisti facere, fecisti nobis.

10. Rursumque expostulans, ait : Quid vidisti, ut hoc faceres?

11. Respondit Abraham : Cogitavi mecum, dicens : Forsitan non est timor Dei in loco isto; et interficient me propter uxorem meam;

12. Alias autem et vere soror mea est, filia patris mei, et non filia matris meæ, et duxi eam in uxorem.

13. Postquam autem eduxit me Deus de domo patris mei, dixi ad eam : Hanc misericordiam, facies mecum : in omni loco, ad quem ingrediemur, dices quod frater tuus sim.

14. Tulit igitur Abimelech oves et boves, et servos et ancillas, et dedit Abraham; reddiditque illi Sara uxorem suam,

15. Et ait : Terra coram vobis est; ubicumque tibi placuerit, habita.

16. Sara autem dixit : Ecce mille argenteos dedi fratri tuo; hoc erit tibi in velamen oculorum ad omnes qui tecum

contraire. — Le mot *propheta* doit être pris ici, d'après le contexte (*orabit*), dans sa signification primitive, de façon à désigner non le prophète qui rend des oracles, mais l'homme qui est uni étroitement avec Dieu et qui intercède (« qui parle pour ») en faveur d'un autre.

8-10. Abimélech obéit sur-le-champ, mais non sans adresser à Abraham quelques reproches, comme autrefois le Pharaon. — *Quid peccavimus in te..?* Qu'avions-nous fait pour légitimer ta défiance?

11-13. Abraham justifie sa conduite : 1<sup>o</sup> par la dépravation morale de tout le pays (au lieu de *forstian non*, il faudrait « omnino non », assertion très forte); 2<sup>o</sup> par la réalité des faits : Sara est vraiment sa sœur, étant issue du même père que lui (c.-à.-d. du même aïeul, comme l'in-

terprète justement la tradition juive); 3<sup>o</sup> par une convention conclue entre lui et Sara longtemps avant leur arrivée à Gérara : convention, par conséquent, qui n'avait rien de spécialement injurieux pour Abimélech.

14-16. Heureuse cessation du malentendu. Le monarque égyptien avait donné des présents à Abraham au temps de l'enlèvement de Sara; puis, quand il reconnut son erreur, il les obligea l'un et l'autre à quitter le pays. Abimélech se montre plus noble et plus généreux. Au vers. 16, les mots *fratri tuo* ne sont pas dépourvus d'ironie. — *Mille argenteos*. Nous en ignorons la valeur, car le sicle ne devait pas encore exister. — *Hoc.. tibi in velamen*. D'après cette traduction, le pronom désignerait les mille pièces d'argent. Et alors deux explications sont possibles : 1<sup>o</sup> Achète

sunt, et quocumque perrexeris; memento te deprehensam.

17. Orante autem Abraham, sanavit Deus Abimelech, et uxorem ancillasque ejus, et pepererunt;

18. Concluserat enim Dominus omnem vulvam domus Abimelech propter Saram uxorem Abrahamæ.

ayez toujours un voile sur les yeux devant tous ceux avec qui vous serez; et souvenez-vous que vous avez été prise.

17. Abraham pria Dieu ensuite, et Dieu guérit Abimelech, sa femme et ses servantes, et elles enfantèrent;

18. Car Dieu avait frappé de stérilité toute la maison d'Abimelech, à cause de Sara femme d'Abraham.

## CHAPITRE XXI

1. Visitavit autem Dominus Saram sicut promiserat, et implevit quæ locutus est.

2. Concepitque et peperit filium in senectute sua, tempore quo prædixerat ei Deus.

3. Vocavitque Abraham nomen filii sui, quem genuit ei Sara, Isaac;

4. Et circumcidit eum octavo die, sicut præceperat ei Deus,

5. Cum centum esset annorum; hac quippe ætate patris, natus est Isaac.

6. Dixitque Sara: Risum fecit mihi Deus; quicumque audierit, corridebit mihi.

7. Rursumque ait: Quis auditurum crederet Abraham, quod Sara lactaret filium, quem peperit ei jam seni?

8. Crevit igitur puer, et ablactatus est; fecitque Abraham grande convivium in die ablactationis ejus.

1. Or le Seigneur visita Sara ainsi qu'il l'avait promis, et il accomplit sa parole.

2. Et elle conçut et enfanta un fils en sa vieillesse, au temps même que Dieu lui avait prédit.

3. Abraham donna le nom d'Isaac à son fils qui lui était né de Sara;

4. Et il le circoncit le huitième jour, selon le commandement qu'il en avait reçu de Dieu,

5. Ayant alors cent ans; car ce fut à cet âge-là qu'il devint père d'Isaac.

6. Et Sara dit alors: Dieu m'a donné un sujet de ris et de joie; quiconque l'apprendra en rira avec moi.

7. Et elle ajouta: Qui croirait qu'on aurait jamais pu dire à Abraham que Sara nourrirait de son lait un fils, qu'elle lui aurait enfanté lorsqu'il serait déjà vieux?

8. Cependant l'enfant crût, et on le sevrâ; et Abraham fit un grand festin au jour qu'il fut sevré.

avec cela un voile qui dissimulera ta beauté; 2° Que ce présent te fasse oublier l'injure involontaire que je t'ai faite. Nous préférons cette seconde interprétation, qui est celle de saint Jean Chrysostome. Dans l'hébreu, le pronom, qui est au masculin, peut retomber sur Abraham: Que celui-ci soit pour toi un voile, une protection. — *Memento... te deprehensam*, et sois désormais plus prudente. Hébr.: et tu es (maintenant) justifiée.

17-18. Conclusion de tout l'épisode. — *Concluserat...* Selon l'opinion la plus probable, le châtement avait consisté dans l'impossibilité de concevoir, non dans celle d'enfanter. Dieu mit fin à cette impuissance temporaire.

2° Naissance d'Isaac. XXI, 1-7.

CHAP. XXI. — 1-2. *Visitavit...*, *implevit...*, *tempore quo prædixerat*. On met en relief l'admirable fidélité de Dieu à tenir ses engagements.

3-4. *Vocavit...*, *circumcidit...*, *sicut præcepe-*

*rat*. Abraham aussi fut fidèle et obéissant comme toujours.

5. *Centum annorum*. Le narrateur insiste sur cette date.

6-7. Deux intéressantes réflexions de Sara. 1° Un jeu de mots, qui roule sur le nom du nouveau-né: *risum* (*šhoq*) *fect...*, *corridebit* (*ysahaq*)... 2° Un sentiment d'admiration pour la toute-puissance divine, qui avait opéré une telle merveille: *quis... crederet...*?

3° Expulsion d'Agar et d'Ismaël. XXI, 8-21.

8. *Crevit... et ablactatus est*. En général, le sevrage a lieu assez tard en Orient: à trois ans d'après II Par. XXXI, 16 et II Mach. VII, 27; à un âge encore plus avancé d'après I Reg. II, 24, où Samuel, à peine sevré, est laissé par sa mère auprès du grand prêtre Héli. — *Grande convivium*: la même coutume subsiste encore dans les contrées orientales.

9. Mais Sara ayant vu le fils d'Agar l'Égyptienne, qui jouait avec Isaac son fils, elle dit à Abraham :

10. Chassez cette servante avec son fils; car le fils de cette servante ne sera point héritier avec mon fils Isaac.

11. Ce discours parut dur à Abraham, à cause de son fils *Ismaël*.

12. Mais Dieu lui dit: Que ce que Sara vous a dit touchant votre fils et votre servante ne vous paraisse point trop rude. Faites tout ce qu'elle vous dira, parce que c'est d'Isaac que sortira la race qui doit porter votre nom.

13. Je ne laisserai pas, néanmoins, de rendre le fils de votre servante chef d'un grand peuple, parce qu'il est sorti de vous.

14. Abraham se leva donc dès le point du jour, prit du pain et une outre pleine d'eau, qu'il mit sur l'épaule d'Agar, et il lui donna son fils, et la renvoya. Elle, étant sortie, errait dans la solitude de Bersabée.

15. Et l'eau qui était dans l'outre ayant manqué, elle laissa son fils couché sous un des arbres qui étaient là,

16. S'éloigna de lui d'un trait d'arc, et s'assit vis-à-vis, en disant: Je ne verrai point mourir mon enfant; et élevant sa voix dans le lieu où elle se tint assise, elle se mit à pleurer.

17. Or Dieu écouta la voix de l'enfant; et un ange de Dieu appela Agar du ciel, et lui dit: Agar, que faites-vous là? Ne

9. Cumque vidisset Sara filium Agar Ægyptiæ ludentem cum Isaac filio suo, dixit ad Abraham :

10. Ejice ancillam hanc, et filium ejus; non enim erit heres filius ancillæ cum filio meo Isaac.

11. Dure accepit hoc Abraham pro filio suo.

12. Cui dixit Deus: Non tibi videatur asperum super puero, et super ancilla tua; omnia quæ dixerit tibi Sara, audi vocem ejus; quia in Isaac vocabitur tibi semen.

13. Sed et filium ancillæ faciam in gentem magnam, quia semen tuum est.

14. Surrexit itaque Abraham mane, et tollens panem et utrem aquæ, imposuit scapulæ ejus, tradiditque puerum, et dimisit eam. Quæ cum abiisset, errabat in solitudine Bersabæ.

15. Cumque consumpta esset aqua in utre, abjecit puerum subter unam arborum, quæ ibi erant.

16. Et abiit, seditque e regione procul quantum potest arcus jacere; dixit enim: Non videbo morientem puerum; et sedens contra, levavit vocem suam, et flevit.

17. Exaudivit autem Deus vocem pueri, vocavitque angelus Dei Agar de cælo, dicens: Quid agis, Agar? noli timere;

9. La fête fut bientôt troublée. — *Ludentem* est évidemment ici un euphémisme, pour « ludibrio habentem », ou « persequentem », comme traduit saint Paul, Gal. iv, 29. Ismaël avait alors au delà de quinze ans, et il ne devait pas assister sans peine à cette fête, qui lui rappelait que tous ses privilèges étaient perdus; il manifesta par quelque procédé grossier son mépris pour son jeune frère.

10-13. *Ancillam hanc* (pronom dédaigneux) et *filium...* Sara réclame une mesure radicale, et elle motive aussitôt sa demande: *non enim erit heres...* Voy., Gal. iv, 22-30, le beau commentaire allégorique que saint Paul a donné de cette parole. Du reste, Dieu lui-même, vers. 12, approuvera la mère d'Isaac, tout en assurant de grandes destinées à Ismaël, vers. 13, en considération de son père. Néanmoins, *dure accepit...* Abraham: trait touchant, qui nous fait lire au fond de son cœur.

14-16. Tableau pittoresque et pathétique. D'abord la conduite du père, 14<sup>e</sup>, qui remet à la pauvre Agar des vivres pour le voyage (*panem, utrem aquæ*: une outre en peau de chèvre; *imposuit scapulæ*, car c'est sur l'épaule ou sur la

tête que les femmes orientales portent les fardeaux), et, en dernier lieu, leur fils, avec quel serrement de cœur! Ensuite, 14<sup>b</sup>-16, la conduite de la mère. Agar, prise au dépourvu, découragée, se mit à errer sans plan arrêté, *in solitudine Bersabæ* (nom cité par anticipation; voy. le vers. 31), au sud-est de Gérara. La provision d'eau fut promptement épuisée, et les deux voyageurs égarés se trouvèrent réduits à la dernière détresse. Le récit est d'une extrême délicatesse. — *Abjecit*: acte d'une mère au désespoir. Toutefois Agar a soin de laisser son fils à l'ombre d'un de ces arbrisseaux (hébr. *stah*) qui croissent dans le désert. — *Et abiit*: n'ayant pas le courage d'assister à son agonie; cependant elle ne s'éloigne qu'à une courte distance (*quantum potest arcus...*), et là elle donne un libre cours à ses sanglots.

17-19. Le divin secours. — *Exaudivit... vocem pueri*: non la bruyante douleur de la mère, mais la prière muette du fils d'Abraham. L'ange qui servira d'intermédiaire pour secourir Agar n'est plus appelé « angelus Domini », comme au chap. xvi, 7 et 9, mais *angelus Dei* (*Elohim*); c'est que, désormais, Ismaël et sa mère sont sé-

exaudivit enim Deus vocem pueri de loco in quo est.

18. Surge, tolle puerum, et tene manum illius; quia in gentem magnam faciam eum.

19. Aperuitque oculos ejus Deus; quæ videns puteum aquæ, abiit, et implevit utrem, deditque puero bibere.

20. Et fuit cum eo; qui crevit, et moratus est in solitudine, factusque est juvenis sagittarius.

21. Habitavitque in deserto Pharan, et accepit illi mater sua uxorem de terra Ægypti.

22. Eodem tempore dixit Abimelech, et Phicol princeps exercitus ejus, ad Abraham: Deus tecum est in universis quæ agis.

23. Jura ergo per Deum, ne noceas mihi, et posteris meis, stirpique meæ; sed juxta misericordiam, quam feci tibi, facias mihi, et terræ in qua versatus es advena.

24. Dixitque Abraham: Ego jurabo.

25. Et increpavit Abimelech propter puteum aquæ quem vi abstulerant servi ejus.

26. Responditque Abimelech: Nescivi quis fecerit hæc rem; sed et tu non indicasti mihi, et ego non audivi præter hodie.

27. Tulit itaque Abraham oves et bo-

craignez point; car Dieu a écouté la voix de l'enfant du lieu où il est.

18. Levez-vous, prenez l'enfant, et tenez-le par la main; car je le rendrai chef d'un grand peuple.

19. En même temps Dieu lui ouvrit les yeux; et ayant aperçu un puits plein d'eau, elle y alla; et elle y remplit son outre, et elle donna à boire à l'enfant.

20. Et elle demeura avec l'enfant, qui crût et demeura dans les déserts, et qui devint un jeune homme adroit à tirer de l'arc.

21. Il habita dans le désert de Pharan, et sa mère lui fit épouser une femme du pays d'Égypte.

22. En ce même temps, Abimélech, accompagné de Phicol, qui commandait son armée, vint dire à Abraham: Dieu est avec vous dans tout ce que vous faites.

23. Jurez-moi donc par le nom de Dieu, que vous ne me ferez point de mal, ni à moi, ni à mes enfants, ni à ma race; mais que vous me traiterez, et ce pays dans lequel vous avez demeuré comme étranger, avec la bonté avec laquelle je vous ai traité.

24. Abraham lui répondit: Je vous le jurerai.

25. Et il fit ses plaintes à Abimélech, de la violence avec laquelle quelques-uns de ses serviteurs lui avaient enlevé un puits.

26. Abimélech lui répondit: Je n'ai point su qui vous a fait cette injustice; vous ne m'en avez point vous-même averti, et jusqu'à ce jour je n'en ai jamais ouï parler.

27. Abraham donna donc à Abimélech

parés de la famille sacrée et du Dieu de la révélation. — *Tene manum...*: C. à-d. protège-le, ne l'abandonne pas. — *Aperuitque oculos...*: La douleur avait, pour ainsi dire, aveuglé Agar, de manière à l'empêcher de voir la source (*puteum aquæ*) qui était tout près de là.

20-21. Quatre détails sur la vie subséquente d'Ismaël. — 1° Sa mère demeura constamment auprès de lui, selon la recommandation divine. 2° Il établit, et sa postérité après lui, son séjour habituel au désert. On ajoute plus bas que ce fut au désert de *Pharan*, aujourd'hui Et-Tih, dans la partie nord de l'Arabie Pétrée. Cf. xiv, 6. 3° Il devint un habile archer, par conséquent un grand chasseur. 4° Sa mère le maria avec une Égyptienne; circonstance naturelle, puisqu'elle était elle-même originaire d'Égypte. 4° Traité conclu entre Abraham et Abimélech. XXI, 22-34.

22-23. *Abimelech*: le roi phillistin mentionné au chap. xx, 2 et ss. — *Phicol*. Nom qui signifie

« la bouche de tous », et qui désignait, à ce que l'on croit, tous les premiers ministres du pays; nous le retrouverons plus loin, xxvi, 26. Le roi amena avec lui son *princeps exercitus*, pour donner un caractère public et politique à l'alliance qu'il voulait conclure avec Abraham. Ce ne devait pas être seulement un traité personnel. — *Deus tecum est...* Raison spéciale pour laquelle Abimélech déshait cette alliance; elle fait honneur à son esprit religieux.

24-25. Abraham consent, vers. 24; mais il profite de la circonstance pour déposer une plainte bien légitime, vers. 25. Dans ces pays brûlants, l'eau, qui est si rare et si précieuse, est souvent un objet de litige entre les pasteurs.

26. Excuses d'Abimélech, qui attestent de nouveau (cf. xx, 4 et ss.) son caractère généreux et loyal.

27-32. Après ces pourparlers préliminaires, nous avons le cérémonial de l'alliance: présents d'Abraham à Abimélech, 27<sup>a</sup>; le traité conclu

des brebis et des bœufs, et ils firent alliance ensemble.

28. Et Abraham ayant mis à part sept jeunes brebis qu'il avait tirées de son troupeau,

29. Abimélech lui demanda : Que veulent dire ces sept jeunes brebis que vous avez mises ainsi à part ?

30. Vous recevrez, dit Abraham, ces sept jeunes brebis de ma main, afin qu'elles me servent de témoignage que c'est moi qui ai creusé ce puits.

31. C'est pourquoi ce lieu fut appelé Bersabée, parce qu'ils avaient juré là tous deux.

32. Et ils firent alliance auprès du puits du serment.

33. Abimélech s'en alla ensuite avec Phicol, général de son armée; et ils retournèrent dans le pays des Philistins. Mais Abraham planta un bois à Bersabée, et il invoqua en ce lieu-là le nom du Seigneur, le Dieu éternel.

34. Et il demeura longtemps au pays des Philistins.

ves, et dedit Abimelech, percusseruntque ambo fœdus.

28. Et statuit Abraham septem agnas gregis seorsum.

29. Cui dixit Abimelech : Quid sibi volunt septem agnæ istæ, quas stare fecisti seorsum ?

30. At ille : Septem, inquit, agnas accipies de manu mea, ut sint mihi in testimonium, quoniam ego fodi puteum istum.

31. Idcirco vocatus est locus ille Bersabee; quia ibi uterque juravit.

32. Et inierunt fœdus pro puteo juramenti.

33. Surrexit autem Abimelech, et Phicol princeps exercitus ejus, reversique sunt in terram Palæstinatorum; Abraham vero plantavit nemus in Bersabee, et invocavit ibi nomen Domini Dei æterni.

34. Et fuit colonus terræ Palæstinatorum diebus multis.

## CHAPITRE XXII

1. Après cela, Dieu tenta Abraham, et lui dit : Abraham, Abraham. Abraham lui répondit : Me voici.

2. Dieu ajouta : Prenez Isaac, votre fils unique qui vous est si cher, et allez en la terre de vision, et là vous me l'offrirez en holocauste sur une des montagnes que je vous montrerai.

1. Quæ postquam gesta sunt, tentavit Deus Abraham, et dixit ad eum : Abraham ! Abraham ! At ille respondit : Adsum.

2. Ait illi : Tolle filium tuum unigenitum, quem diligis, Isaac, et vade in terram visionis, atque ibi offeres eum in holocaustum super unum montium quem monstravero tibi.

devant témoins, 27<sup>b</sup>; autre présent spécial, pour confirmer les droits du patriarche sur les puits litigieux, 28-30; le nom de *Bersabee* (hébr., *B'er-sébah*), c.-à-d. « puits des sept », qui devait rappeler le contrat particulier passé entre les deux amis au sujet de ce puits, 31-32, indépendamment de leur alliance générale. Près des ruines de *Bér-es-Séba* on voit encore le puits creusé par Abraham. Il est solidement construit et ne manque jamais d'eau; sa margelle est toute sillonnée par les marques des cordes qui ont servi à pulser. Autour sont des auges de pierre servant d'abreuvoirs. Voy. l'At. archéol. de la Bible, pl. xxxviii, fig. 2.

33-34. Un mot de conclusion sur chacun des contractants. — *In terram Palæstinatorum* : à Gézar. — *Nemus* : hébr., un tamaris, l'arbre du désert et des bords de la mer; simple arbuste d'agrément dans nos contrées. Voy. l'At. d'hist. nat. de la Bible, pl. xxvii, fig. 8, et pl. xxviii, fig. 7.

— *Nomen Domini Dei æterni*: de Jéhovah 'El 'olâm; nouvelle appellation divine. — *Fuit colonus*. Hébr., « peregrinatus est. »

SECTION V. — QUATRIÈME PÉRIODE DE LA VIE D'ABRAHAM. XXII, 1 — XXV, 11.

§ I. — *Le sacrifice d'Abraham et sa récompense*. XXII, 1-19.

1<sup>o</sup> Le sacrifice, 1-14.

CHAP. XXII. — 1-2. *Tentavit Deus*. Jamais Abraham n'avait été aussi heureux : il est riche, estimé, allié aux habitants du pays; Sara lui a donné un fils auquel il se complait. Dieu choisit ce moment pour lui envoyer la plus grande et la plus décisive de toutes ses épreuves. — *Tolle...* Comme l'ordre divin relève bien l'étendue du sacrifice demandé! Ton fils, unique, chéri; et le nom d'Isaac à la fin pour résumer et personnifier toutes ses qualités. — *Unigenitum*, en tant que fils unique de Sara, la véritable épouse, et en

3. Igitur Abraham de nocte consurgens, stravit asinum suum, ducens secum duos juvenes, et Isaac filium suum; cumque concidisset ligna in holocaustum, abiit ad locum quem præceperat ei Deus.

4. Die autem tertio, elevatis oculis, vidit locum procul,

5. Dixitque ad pueros suos: Expectate hic cum asino; ego et puer illuc usque properantes, postquam adoraverimus, revertemur ad vos.

6. Tulit quoque ligna holocausti, et imposuit super Isaac filium suum; ipse vero portabat in manibus ignem et gladium. Cumque duo pergerent simul,

7. Dixit Isaac patri suo: Pater mi. At ille respondit: Quid vis, fili? Ecce, inquit, ignis et ligna; ubi est victima holocausti?

8. Dixit autem Abraham: Deus providet sibi victimam holocausti, fili mi. Pergebant ergo pariter;

9. Et venerunt ad locum quem ostenderat ei Deus, in quo ædificavit altare, et desuper ligna composuit; cumque alligasset Isaac filium suum, posuit eum in altare super struem lignorum.

10. Extenditque manum, et arripuit gladium, ut immolaret filium suum.

3. Abraham se leva donc avant le jour, prépara son âne, et prit avec lui deux jeunes serviteurs, et Isaac son fils; et ayant coupé le bois qui devait servir à l'holocauste, il s'en alla au lieu où Dieu lui avait commandé d'aller.

4. Le troisième jour, levant les yeux en haut, il vit le lieu de loin,

5. Et il dit à ses serviteurs: Attendez-moi ici avec l'âne; nous ne ferons qu'aller jusque-là, mon fils et moi, et après avoir adoré, nous reviendrons aussitôt à vous.

6. Il prit aussi le bois pour l'holocauste, qu'il mit sur son fils Isaac; et lui, il portait en ses mains le feu et le couteau. Et tandis qu'ils marchaient ainsi tous deux,

7. Isaac dit à son père: Mon père. Abraham lui répondit: Mon fils, que voulez-vous? Voilà, dit Isaac, le feu et le bois: où est la victime pour l'holocauste?

8. Abraham lui répondit: Mon fils, Dieu aura soin de fournir lui-même la victime de l'holocauste. Ils continuèrent donc à marcher ensemble,

9. Et ils vinrent au lieu que Dieu avait montré à Abraham. Il y dressa un autel, disposa dessus le bois pour l'holocauste, lia ensuite son fils Isaac, et le mit sur le bois qu'il avait arrangé sur l'autel.

10. En même temps il étendit la main, et prit le couteau pour immoler son fils.

tant qu'unique héritier; du reste, Israël ne comptait plus, pour ainsi dire, depuis la séparation racontée plus haut. On ignore l'âge exact d'Isaac à cette époque; les détails du vers. 6 démontrent qu'il n'était plus un enfant, mais un robuste jeune homme. — *In terram visionis*. Mieux: dans le pays de Moriah; nom d'abord de toute une région, lequel passa ensuite à la colline isolée qui fut témoin du sacrifice. Sur cette même montagne fut plus tard construit le temple de Salomon, d'après les traditions juive et chrétienne. Le lieu précis du sacrifice serait le rocher que domine la splendide coupole de la mosquée d'Omar, à Jérusalem. Voyez H. Nicole, *Plan topographique de Jérusalem et de ses environs*, Paris, 1886.

3. *Igitur Abraham...* Sans faire la moindre objection. Admirable simplicité et promptitude d'obéissance. Il s'occupe aussitôt des préparatifs de l'holocauste, qui sont si dramatiquement exposés. — *Ligna*: le bois du bûcher. Non qu'Abraham craignît de n'en pas trouver au Moriah, mais il désirait que tout fût prêt dès qu'il arriverait au lieu du sacrifice.

4. *Die tertio...* Quelles angoisses durant ce long voyage! La date coïncide fort bien avec la situation du mont Moriah.

5. *Revertemur*. Abraham voulait dissimuler

jusqu'au bout à ses serviteurs la nature du sacrifice qu'il allait offrir; mieux encore, comme l'exprime l'épître aux Hébr., xi, 19, malgré les inquiétudes poignantes du moment, un vif espoir s'agitait dans son âme, « arbitrans quia et a mortuis suscitare potens est Deus. »

6. *Imposuit super Isaac*. Douce victime, qui figurait, ainsi que l'ont fait observer plusieurs Pères, une autre victime beaucoup plus parfaite, Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, portant au Calvaire le bois de son sacrifice. — *Ignem et gladium*. De la braise incandescente ou une torche allumée, pour mettre le feu au bûcher; le couteau, pour immoler.

7-8. Dialogue vraiment tragique. Isaac pose à son père une question naïve, bien naturelle dans la circonstance: *Ubi... victima?* Abraham, désireux de ne l'avertir qu'au dernier moment, et continuant d'espérer « contra spem in spe », fait une réponse à double entente: *Deus providebit*.

9-10. Autres détails pleins de beauté. — *Altare*: un monceau de terre ou de pierres. — *Cum... alligasset*, ainsi qu'on faisait pour les animaux qui servaient de victimes. Isaac comprend maintenant, mais fit à généreusement associé sa volonté à celle de son père. — *Extendit...*, *arripuit*. Description vivante et rapide.

11. Mais à l'instant l'ange du Seigneur lui cria du ciel : Abraham, Abraham. Il lui répondit : Me voici.

12. L'ange ajouta : Ne mettez point la main sur l'enfant, et ne lui faites aucun mal. Je connais maintenant que vous craignez Dieu, puisque pour m'obéir vous n'avez point épargné votre fils unique.

13. Abraham, levant les yeux, aperçut derrière lui un bélier qui s'était embarrassé avec ses cornes dans un buisson ; et l'ayant pris, il l'offrit en holocauste au lieu de son fils.

14. Et il appela ce lieu d'un nom qui signifie : Le Seigneur voit. C'est pourquoi on dit encore aujourd'hui : Le Seigneur verra sur la montagne.

15. L'ange du Seigneur appela Abraham du ciel pour la seconde fois, et lui dit :

16. Je jure par moi-même, dit le Seigneur, que puisque vous avez fait cette action, et que pour m'obéir vous n'avez point épargné votre fils unique,

17. Je vous bénirai, et je multiplierai votre race comme les étoiles du ciel et comme le sable qui est sur le rivage de la mer. Votre postérité possédera les villes de ses ennemis ;

18. Et toutes les nations de la terre seront bénies dans celui qui sortira de vous, parce que vous avez obéi à ma voix.

19. Abraham revint ensuite trouver ses serviteurs, et ils s'en retournèrent ensemble à Bersabée, où il demeura.

20. Après cela, on vint dire à Abraham que son frère Nachor avait eu de sa femme Melcha plusieurs fils,

11. Et ecce angelus Domini de caelo clamavit, dicens : Abraham ! Abraham ! Qui respondit : Adsum.

12. Dixitque ei : Non extendas manum tuam super puerum, neque facias illi quidquam ; nunc cognovi quod times Deum, et non pepercisti unigenito filio tuo propter me.

13. Levavit Abraham oculos suos, viditque post tergum arietem inter vepres hærentem cornibus, quem assumens obtulit holocaustum pro filio.

14. Appellavitque nomen loci illius, Dominus videt. Unde usque hodie dicitur : In monte Dominus videbit.

15. Vocavit autem angelus Domini Abraham secundo de caelo, dicens :

16. Per memetipsum juravi, dicit Dominus : quia fecisti hanc rem, et non pepercisti filio tuo unigenito propter me,

17. Benedicam tibi, et multiplicabo semen tuum sicut stellas cæli, et velut arenam quæ est in littore maris ; possidebit semen tuum portas inimicorum suorum,

18. Et benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ, quia obedisti voci meæ.

19. Reversusque est Abraham ad pueros suos, abieruntque Bersabee simul, et habitavit ibi.

20. His ita gestis, nuntiatum est Abraham quod Melcha quoque genuisset filios Nachor fratri suo,

11-13. La délivrance miraculeuse. — *Nunc cognovi*, par une expérience plus manifeste que toutes les autres. — *Non pepercisti*.. Dieu non plus n'épargnera pas son Fils unique, mais il le sacrifiera pour nous sans hésiter. Cf. Rom. viii, 32 : passage qui fait vraisemblablement allusion à cette réflexion de Jéhovah. — *Hærentem cornibus*. Les béliers orientaux sont souvent munis de quatre cornes et s'embarrassent aisément dans les buissons épineux. V. l'Atlas d'hist. nat. de la Bible, pl. xc, fig. 2.

14. *Dominus videt*. En hébr. : *Y'hovah yr'eh* ; au vers. 8, Abraham avait employé le nom plus commun de *Elohim* (« Deus providebit », *Elohim yr'eh*). — *Dicitur*, par manière de proverbe. — *In monte... videbit*, avec le sens de « providebit ». L'hébreu emploie la forme passive, avec une nuance (*yér'eh*, « videbitur »). Ce qui revient, dans le latin, à Mont de la Providence ; dans le texte primitif, à Mont de la Révélation.

2° Confirmation des promesses divines, 15-19.

15. Formule d'introduction.

16-18. Dieu renouvelle et confirme à Abraham pour la dernière fois ses anciennes promesses. — *Per memetipsum juravi*. Ce serment est remarquable ; voyez le passage Hebr. vi, 13-17, qui le commente. — *Quia fecisti*.. Dieu fait ressortir la générosité du sacrifice, par conséquent l'étendue de sa propre satisfaction. — A la comparaison employée précédemment, *stellas maris*, le Seigneur en ajoute une autre encore plus expressive : *velut arenam*.. — *Portas inimicorum*.. Posséder les portes, c'est posséder les cités ; par suite, avoir triomphé totalement des ennemis. — *Benedicentur in semine suo* : dans le Messie, comme il a été marqué plus haut.

19. Conclusion si simple d'un fait si sublime.

§ II. — La postérité de Nachor. Mort et sépulture de Sara. XXII, 20 — XXIII, 20.

1° La postérité de Nachor. XX, 20-24.

20. *Nuntiatum est*.. Message qui paraît bien tardif ; puisque les fils de Nachor avaient déjà des enfants (vers. 23) ; mais alors les commu-

21. Hus primogenitum, et Buz fratrem ejus, et Camuel patrem Syrorum,

22. Et Cased, et Azau, Pheldas quoque et Jedlaph,

23. Ac Bathuel, de quo nata est Rebecca; octo istos genuit Melcha, Nachor fratri Abrahae.

24. Concubina vero illius, nomine Roma, peperit Tabee, et Gaham, et Tahas, et Maacha.

21. Hus, son aîné; Buz, frère de celui-ci; Camuel, père des Syriens;

22. Cased, Azau, Pheldas, Jedlaph,

23. Et Bathuel, dont Rébecca était fille. Ce sont là les huit fils que Nachor, frère d'Abraham, eut de Melcha, sa femme.

24. Sa concubine, qui s'appelait Roma, lui enfanta Tabée, Gaham, Tahas et Maacha.

## CHAPITRE XXIII

1. Vixit autem Sara centum viginti septem annis.

2. Et mortua est in civitate Arbee, quæ est Hebron, in terra Chanaan; venitque Abraham ut plangeret, et fletet eam.

3. Cumque surrexisset ab officio funeris, locutus est ad filios Heth, dicens:

4. Advena sum et peregrinus apud vos; date mihi jus sepulchri vobiscum, ut sepeliam mortuum meum.

5. Responderunt filii Heth, dicentes:

6. Audi nos, Domine; princeps Dei es apud nos; in electis sepulchris nostris

1. Sara, ayant vécu cent vingt-sept ans,

2. Mourut dans la ville d'Arbée, qui est la même qu'Hébron, au pays de Chanaan. Abraham la pleura, et en fit le deuil.

3. Et s'étant levé, après s'être acquitté de ce devoir qu'on rend aux morts, il vint parler aux enfants de Heth, et il leur dit:

4. Je suis parmi vous un étranger et un voyageur; donnez-moi droit de sépulture au milieu de vous, afin que j'enterre la personne qui m'est morte.

5. Les enfants de Heth lui répondirent:

6. Seigneur, écoutez-nous. Vous êtes parmi nous comme un grand prince; en-

nications étaient rares, parce qu'elles étaient difficiles; et surtout, les deux familles avaient vécu complètement séparés. Cf. XII, 1. — *Melcha*, la nièce d'Abraham. Cf. XI, 27, 29.

21-23. Liste des huit fils que Nachor eut de Melcha. Plusieurs de leurs noms ont déjà paru dans la Table des peuples, entre autres celui de *Hus*, que nous retrouverons encore parmi les descendants d'Esau, xxxv, 28; comme aujourd'hui, les mêmes noms étaient répétés dans une même famille. — *Patrem Syrorum* est une erreur de traduction, pour « père d'Aram ». — *Bathuel... de quo Rebecca*. Il est évident que ce trait est mentionné en vue du rôle que Rébecca, la petite-nièce d'Abraham, jouera bientôt dans le récit, chap. XXIV.

24. *Concubina vero*... L'expression hébraïque *fléghes* n'a rien d'ignominieux; elle désigne simplement une femme de second rang.

2<sup>o</sup> Mort et sépulture de Sara. XXIII, 1-20.

CHAP. XXIII. — 1. *Vixit*... *Sara*. C'est la seule femme, a-t-on remarqué depuis longtemps, dont la Bible mentionne l'âge. Mais Sara était la mère de la nation théocratique. — *Centum viginti septem*... Trente-sept ans après la naissance d'Isaac. Cf. XXI, 6.

2. *In civitate Arbee* (hébr.: à *Qiryat-'Arba'*), que est Hebron. Hébron était le nom primitif;

il disparut pour un temps, puis les Israélites le rétablirent après leur conquête de la Palestine, Jos. xiv, 15; xv, 13. — *Ventique Abraham*. Peut-être était-il absent lorsque survint la mort de Sara; toutefois, l'expression peut simplement signifier qu'il entra dans la tente de sa femme pour lui rendre les derniers devoirs. — *Ut plangeret, et fletet*: les manifestations bruyantes de la douleur usitées chez les Orientaux.

3. Les vers. 3-16 contiennent l'une des scènes les plus intéressantes de la Bible. Ils décrivent un contrat de vente, conclu devant témoins, avec tout l'apparat et l'échange de politesses dont on a toujours été si prodigue en Orient. Voyez, II Reg. XXIV, 20-24, un récit analogue. — *Ad filios Heth*. Les *B'ne-Het*, appelés ailleurs Héthéens (x, 15), et célèbres aujourd'hui sous le nom de Hittites, n'étaient pas une simple famille, mais une tribu qui possédait alors Hébron et les alentours.

4. Abraham se présente à eux comme un modeste suppliant: *advena et peregrinus*. Mais, d'après les idées de ces pays et de ces temps, le titre d'étranger était une recommandation puissante. — *Jus sepulchri*. Droit particulièrement cher à ceux des Orientaux auxquels leur condition permet d'acquiescer un tombeau de famille.

5-6. *Princeps Dei*. Superlatif hébreu, pour si-

terrez dans nos plus beaux sépulcres la personne qui vous est morte. Nul d'entre nous ne pourra vous empêcher de mettre dans son tombeau la personne qui vous est morte.

7. Abraham, s'étant levé, adora le peuple de ce pays-là, c'est-à-dire les enfants de Heth.

8. Et il leur dit : Si vous avez agréable que j'enterre la personne qui m'est morte, écoutez-moi, et intercédés pour moi auprès d'Ephron fils de Séor,

9. Afin qu'il me donne sa caverne double, qu'il a à l'extrémité de son champ; qu'il me la cède devant vous pour le prix qu'elle vaut, et qu'ainsi elle soit à moi pour en faire un sépulcre.

10. Or Ephron demeurait au milieu des enfants de Heth; et il répondit à Abraham devant tous ceux qui s'assemblaient à la porte de la ville, et lui dit :

11. Non, mon seigneur, cela ne sera pas ainsi; mais écoutez plutôt ce que je vais vous dire. Je vous donne le champ, et la caverne qui y est, en présence des enfants de mon peuple; enterrez-y celle qui vous est morte.

12. Abraham se prosterna devant le peuple du pays.

13. Et il dit à Ephron au milieu de tous : Écoutez-moi, je vous prie; je vous donnerai l'argent que vaut le champ, recevez-le, et j'y enterrerai ensuite celle qui m'est morte.

14. Ephron lui répondit :

15. Mon seigneur, écoutez-moi : La terre que vous me demandez vaut quatre cents sicles d'argent. C'est son prix entre vous et moi; mais qu'est-ce que cela? Enterrez celle qui vous est morte.

sepeli mortuum tuum; nullusque te prohibere poterit quin in monumento ejus sepelias mortuum tuum.

7. Surrexit Abraham, et adoravit populum terræ, filios videlicet Heth,

8. Dixitque ad eos : Si placet animæ vestræ, ut sepeliam mortuum meum, audite me, et intercedite pro me apud Ephron filium Seor,

9. Ut det mihi speluncam duplicem, quam habet in extrema parte agri sui; pecunia digna tradat eam mihi coram vobis in possessionem sepulchri.

10. Habebat autem Ephron in medio filiorum Heth. Responditque Ephron ad Abraham cunctis audientibus qui ingrediebantur portam civitatis illius, dicens :

11. Nequaquam ita fiat, domine mi, sed tu magis ausculta quod loquor. Agrum trado tibi, et speluncam quæ in eo est, præsentibus filiis populi mei; sepeli mortuum tuum.

12. Adoravit Abraham coram populo terræ.

13. Et locutus est ad Ephron circumstante plebe : Quæso, ut audias me. Dabo pecuniam pro agro; suscipe eam, et sic sepeliam mortuum meum in eo.

14. Responditque Ephron :

15. Domine mi, audi me : Terra, quam postulas, quadringentis siclis argenti valet; istud est pretium inter me et te; sed quantum est hoc? sepeli mortuum tuum.

gnifier un prince très puissant. — *In electis sepulchris*. Ils lui offrent gracieusement d'enterrer Sara dans un de leurs plus riches sépulcres.

7-9. *Surrexit et adoravit* : pour remercier les Hittites de leur proposition. Abraham se garde bien, toutefois, de prendre à la lettre ce qui n'était de leur part qu'une simple formalité; tout ce qu'il demande, c'est l'intercession des notables de la ville auprès d'Ephron, le propriétaire du caveau spécial qu'il désire acquérir.

— *Speluncam duplicem*. L'expression hébraïque *Maqpe'lah* (« double ») est regardée plus communément comme un nom propre; mais ce nom a pu provenir de ce que la grotte contenait deux chambres distinctes. La Palestine contient un grand nombre de cavernes naturelles, qui suggèrent de bonne heure ce genre de sépulture; on en créa aussi d'artificielles dans le même but. — *Pecunia digna*; hébr. : « plena. » C.-à-d. le prix réel et intégral.

10. Ephron est aussitôt mandé, et la transaction a lieu *cunctis audientibus*, à la porte de la ville. Cf. v. 11.

11. *Nequaquam ita...* Même procédé qu'antérieurement, vers. 6. Et non seulement Ephron semble donner la grotte souhaitée, mais il y ajoute le champ qui la contenait. La suite du récit démontre qu'il connaissait bien ses intérêts.

12-13. Assaut de politesse de la part d'Abraham. Il consent à prendre le champ, mais il insiste encore sur le paiement.

14-15. Le prix est enfin déterminé, *quadringentis siclis argenti*, non sans une formule emphatique (*sed quantum est hoc?*), destinée à masquer ce qu'il avait d'exagéré. Le sicle (*sheqel*, poid) nous apparaît pour la première fois. Sa valeur fut plus tard de 2 fr. 83; mais on ne saurait conjecturer ce qu'elle était à cette époque reculée, où l'argent monnayé n'existait probablement pas encore.

16. Quod cum audisset Abraham, appendit pecuniam, quam Ephron postulerat, audientibus filiis Heth, quadringentos siclos argenti probatæ monetæ publicæ.

17. Confirmatusque est ager quondam Ephronis, in quo erat spelunca duplex, respiciens Mambre, tam ipse, quam spelunca, et omnes arbores ejus in cunctis terminis ejus per circuitum,

18. Abrahæ in possessionem, videntibus filiis Heth, et cunctis qui intrabant portam civitatis illius.

19. Atque ita sepelivit Abraham Saram uxorem suam in spelunca agri duplici, quæ respiciebat Mambre. Hæc est Hebron in terra Chanaan.

20. Et confirmatus est ager, et antrum quod erat in eo, Abrahæ in possessionem monumenti a filiis Heth.

16. Ce qu'Abraham ayant entendu, il fit peser en présence des enfants de Heth l'argent qu'Ephron lui avait demandé, *c'est-à-dire* quatre cents sicles d'argent en bonne monnaie, reçue de tout le monde.

17. Ainsi, le champ qui avait été autrefois à Ephron, dans lequel il y avait une caverne double qui regarde Mambré, fut livré à Abraham avec tous les arbres qui étaient autour,

18. Et lui fut assuré comme un bien qui lui devint propre, en présence des enfants de Heth, et de tous ceux qui entraient dans l'assemblée à la porte de la ville.

19. Abraham enterra donc sa femme Sara dans la caverne double du champ qui regarde Mambré, où est la ville d'Hebron, au pays de Chanaan.

20. Et le champ, avec la caverne qui y était, fut assuré à Abraham par les enfants de Heth, afin qu'il le possédât comme un sépulcre qui lui appartenait légitimement.

## CHAPITRE XXIV

1. Erat autem Abraham senex, diurnumque multorum; et Dominus in cunctis benedixerat ei.

2. Dixitque ad servum seniorem domus suæ, qui præerat omnibus quæ habebat: Pone manum tuam subter femur meum,

1. Or Abraham était vieux et fort avancé en âge, et le Seigneur l'avait béni en toutes choses.

2. Il dit donc au plus ancien de ses serviteurs, qui avait l'intendance sur toute sa maison: Mets ta main sous ma cuisse,

16. *Appendit pecuniam*: selon l'antique coutume que représentent à plusieurs reprises les monuments égyptiens. Voy. l'Atlas archéol. de la Bible, pl. LXIV, fig. 9. — *Probatæ monetæ publicæ*. Hébr.: d'argent ayant cours auprès des marchands.

17-18. Résultat final. Tout est précisé à merveille, jusqu'aux arbres qui croissaient dans le champ, à cause de l'importance de cette acquisition pour l'histoire juive. C'est la première possession fixe de la nation choisie sur le sol de la Terre promise. — *Respiciens Mambre*. Hébr.: en face de...; probablement à l'est de Mambré.

19-20. Double conclusion. La sépulture de Sara est brièvement racontée, vers. 19, et l'écrivain sacré revient encore sur le droit de propriété acquis par Abraham à cette douloureuse occasion, vers. 20. La grotte de Makpélah subsiste à Hébron, où elle est, de la part des musulmans, l'objet d'un culte jaloux et fanatique. Une mosquée la recouvre, et le local entier est entouré d'un mur très ancien, aux pierres colossales. Elle s'ouvrira sans doute un jour aux recherches des savants chrétiens; mais déjà son authenticité est appuyée sur les meilleures garanties.

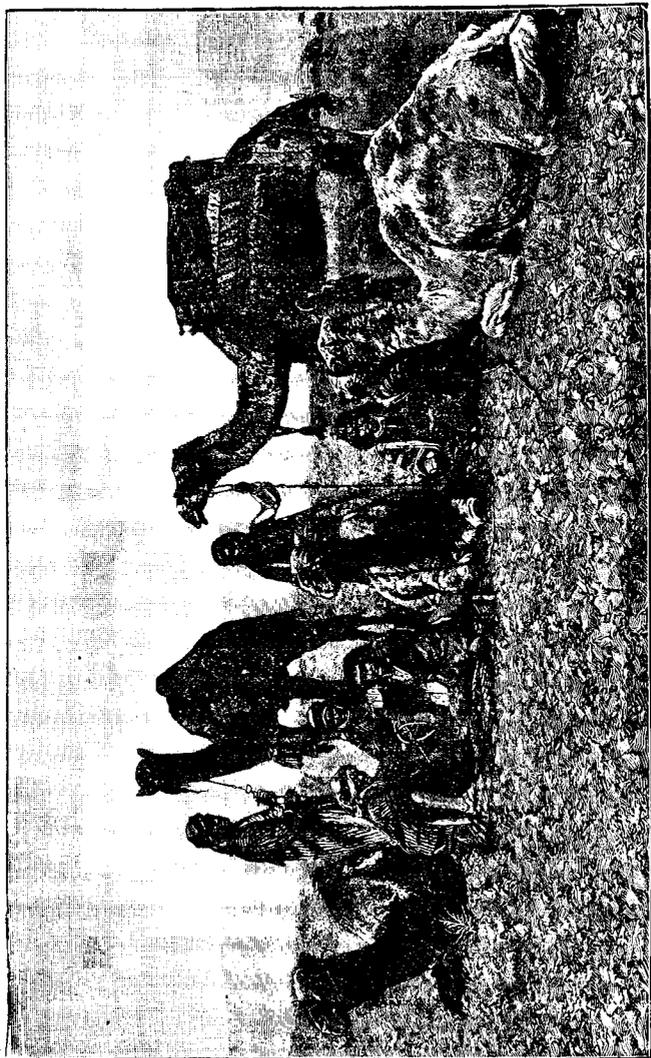
### § III. — Le mariage d'Isaac et de Rébecca. XXIV, 1-67.

Autre narration charmante, digne des saints Livres.

1<sup>o</sup> La mission d'Éliézer, vers. 1-9.

CHAP. XXIV.—1. Ce verset sert d'introduction. — *Abraham senex*. D'après xxv, 20, Isaac avait 40 ans lorsqu'il épousa Rébecca. Abraham était lui-même âgé de 100 ans (xxi, 5) quand naquit le fils de la promesse; son âge actuel était donc d'environ 139 ans. Ces « jours nombreux » étaient pour lui un pressant motif d'assurer l'avenir de la race choisie. — *Dominus in cunctis*... Beau résumé rétrospectif de la vie du patriarche; on même temps, assurance tacite que le projet qu'il méditait alors serait pareillement béni.

2-4. *Ad servum seniorem*... Éliézer, ainsi qu'on le suppose généralement. Cf. xv, 2. Le mot « senior » est sans doute employé dans un sens honorifique (comme « sheikh, prêtre, signor »), pour désigner le premier des serviteurs. Au reste, plus de soixante années s'étaient écoulées depuis la première mention d'Éliézer. — *Manum... subter femur*. Mode extraordinaire de serment, signalé



Petite caravane syrienne. (D'après une photographie.)

3. Afin que je te fasse jurer par le Seigneur, le Dieu du ciel et de la terre, que tu ne prendras aucune des filles des Chananéens parmi lesquelles j'habite, pour la faire épouser à mon fils ;

4. Mais que tu iras au pays où sont mes parents, afin d'y prendre une femme pour mon fils Isaac.

5. Son serviteur lui répondit : Si la fille ne veut pas venir en ce pays-ci avec moi, voulez-vous que je ramène votre fils au lieu d'où vous êtes sorti ?

6. Abraham lui répondit : Garde-toi bien de ramener jamais mon fils en ce pays-là.

7. Le Seigneur, le Dieu du ciel, qui m'a tiré de la maison de mon père et du pays de ma naissance, qui m'a parlé et qui m'a juré en me disant : Je donnerai ce pays à votre race, enverra lui-même son ange devant toi, afin que tu prennes une femme de ce pays-là pour mon fils.

8. Que si la fille ne veut pas te suivre, tu ne seras point obligé à ton serment. Seulement ne ramène jamais mon fils en ce pays-là.

9. Ce serviteur mit donc sa main sous la cuisse d'Abraham son maître, et s'engagea par serment à faire ce qu'il lui avait ordonné.

10. En même temps, il prit dix chameaux du troupeau de son maître ; il porta avec lui de tous ses biens ; et s'étant mis en chemin, il alla en Mésopotamie, en la ville de Nachor.

11. *Étant arrivé* sur le soir près d'un puits hors de la ville, au temps où les

3. Ut adjurem te per Dominum Deum cæli et terræ, ut non accipias uxorem filio meo de filiabus Chananæorum, inter quos habito ;

4. Sed ad terram et cognationem meam proficiscaris, et inde accipias uxorem filio meo Isaac.

5. Respondit servus : Si noluerit mulier venire mecum in terram hanc, numquid reducere debeo filium tuum ad locum, de quo tu egressus es ?

6. Dixitque Abraham : Cave nequando reducas filium meum illuc.

7. Dominus Deus cæli, qui tulit me de domo patris mei, et de terra nativitatis meæ, qui locutus est mihi, et juravit mihi, dicens : Semini tuo dabo terram hanc, ipse mittet angelum suum coram te, et accipies inde uxorem filio meo ;

8. Sin autem mulier noluerit sequi te, non teneberis juramento ; filium meum tantum ne reducas illuc.

9. Posuit ergo servus manum sub femore Abraham domini sui, et juravit illi super sermone hoc.

10. Tulitque decem camelos de grege domini sui, et abiit, ex omnibus bonis ejus portans secum ; profectusque perrexit in Mesopotamiam ad urbem Nachor.

11. Cumque camelos fecisset accumbere extra oppidum juxta puteum aquæ

seulement ici et XLVII, 29. On en ignore la signification précise, quoique les conjectures soient multiples. — *Per Dominum* (Jéhovah) *Deum cæli*... Par le Dieu de l'alliance et le Dieu créateur. — *Ut non accipias*... C'est le côté négatif de la mission confiée à Éliézer. Abraham avait vu de ses yeux l'idolâtrie et la corruption des tribus chananéennes ; il ne voulait pas que leur sang se mêlât à celui du peuple saint. — *Sed ad terram*... Le côté positif de la mission.

5. Objection bien naturelle de la part de ce serviteur consciencieux.

6-8. Abraham répond à la question d'Éliézer, d'abord en termes directs, vers. 6 : Jamais ! les liens d'origine sont depuis longtemps rompus, et ils ne sauraient être renoués (notez la répétition de cet ordre à la fin du vers. 8) ; puis en termes indirects, vers. 7 : Il n'est pas possible que Dieu ne continue pas le cours de ses bontés. Enfin, vers. 8, dans l'hypothèse d'un insuccès, Éliézer est dégagé d'avance de son serment.

9. Ainsi rassuré, le fidèle serviteur n'hésite plus à obéir.

2° Départ d'Éliézer et son arrivée en Mésopotamie, vers. 10-28.

10. *Decem camelos*. De manière à former une petite caravane. — *Ex omnibus bonis... portans*. Cette traduction suggère l'idée de présents envoyés par Abraham à sa famille, pour la rendre plus propice à son dessein. L'hébreu porte : « Car tous les biens de son maître étaient en sa main ; » ce qui explique comment Éliézer put prendre en toute liberté les chameaux d'Abraham, et les autres choses nécessaires pour le voyage. — *In Mesopotamiam*. Hébr. : *'Aram naharaim*, la Syrie des deux fleuves ; ce qui désigne pareillement la contrée située entre le Tigre et l'Euphrate ; *Naharina*, comme l'appellent les inscriptions égyptiennes de plusieurs dynasties. — *In urbem Nachor*. C.-à-d. Haran. Cf. xi, 31 ; xxvii, 43 ; Act. vii, 2.

11. *Camelos... accumbere*. Pour les décharger et les faire reposer, comme cela a lieu pour ces animaux. Voy. l'*Atlas archéolog. de la Bible*, pl. LXXVIII, fig. 2. — *Extra oppidum, juxta puteum...*, *vespere*. Détails graphiques, qui dénotent

vespere, tempore quo solent mulieres egredi ad hauriendam aquam, dixit :

12. Domine Deus domini mei Abraham, occurre, obsecro, mihi hodie, et fac misericordiam cum domino meo Abraham.

13. Ecce ego sto prope fontem aquæ, et filiæ habitatorum hujus civitatis egredientur ad hauriendam aquam.

14. Igitur puella, cui ego dixero : Inclina hydriam tuam ut bibam, et illa responderit : Bibe, quin et camelis tuis dabo potum, ipsa est, quam præparasti servo tuo Isaac, et per hoc intelligam quod feceris misericordiam cum domino meo.

15. Necdum intra se verba compleverat, et ecce Rebecca egrediebatur, filia Bathuel, filii Melchæ uxoris Nachor fratris Abraham, habens hydriam in scapula sua,

16. Puella decora nimis, virgoque pulcherrima, et incognita viro ; descenderat autem ad fontem, et impleverat hydriam, ac revertebatur.

17. Occurritque ei servus, et ait : Pau-xillum aquæ mihi ad bibendum præbe de hydria tua.

18. Quæ respondit : Bibe, domine mi ; celeriterque deposuit hydriam super ulnam suam, et dedit ei potum.

19. Cumque ille bibisset, adjecit : Quin et camelis tuis hauriam aquam, donec cuncti bibant.

20. Effundensque hydriam in canalibus, recurrit ad puteum ut hauriret aquam ; et haustam omnibus camelis dedit.

21. Ipse autem contemplantur eam tacitus, scire volens utrum prosperum iter suum fecisset Dominus, an non.

femmes avaient coutume de sortir pour puiser de l'eau, et ayant fait reposer ses chameaux, il dit :

12. Seigneur, Dieu d'Abraham, mon maître, assistez-moi aujourd'hui, je vous prie, et faites miséricorde à Abraham mon seigneur.

13. Me voici près de cette fontaine, et les filles des habitants de cette ville vont sortir pour puiser de l'eau.

14. Que la fille donc à qui je dirai : Baissez votre urne, afin que je boive ; et qui me répondra : Buvez, et je donnerai aussi à boire à vos chameaux, soit celle que vous avez destinée à Isaac votre serviteur ; et je connaîtrai par là que vous aurez fait miséricorde à mon maître.

15. A peine avait-il achevé de parler ainsi en lui-même, qu'il vit paraître Rebecca, fille de Bathuel, fils de Melcha, femme de Nachor, frère d'Abraham, qui portait une outre sur son épaule.

16. C'était une jeune fille très agréable, et une vierge parfaitement belle, et inconnue à tout homme : elle était déjà venue à la fontaine, et ayant rempli sa cruche, elle s'en retournait.

17. Le serviteur, allant donc au-devant d'elle, lui dit : Donnez-moi un peu de l'eau que vous portez dans votre urne, afin que je boive.

18. Et elle lui répondit : Buvez, mon seigneur ; et étant aussitôt sa cruche de dessus son épaule, et la penchant sur son bras, elle lui donna à boire.

19. Après qu'il eut bu, elle ajouta : Je m'en vais aussi tirer de l'eau pour vos chameaux, jusqu'à ce qu'ils aient tous bu.

20. Et ayant versé dans les canaux l'eau de sa cruche, elle courut au puits pour en tirer d'autre, qu'elle donna ensuite à tous les chameaux.

21. Cependant le serviteur la considérait sans rien dire, voulant savoir si le Seigneur avait rendu son voyage heureux, ou non.

d'ailleurs la perspicacité d'Éliézer. Il sait qu'à cette heure du jour il trouvera auprès du puits une partie notable des jeunes filles de la ville. Cf. vers. 13.

12-14. Ce serviteur est digne d'Abraham : aux moyens naturels il n'oublie pas d'associer une prière fervente et pleine de foi. — *Occurre... mihi*. Hébr. : « Fais venir au-devant de moi ; » savoir, la personne que je cherche. — *Igitur puella...* Avec une sainte hardiesse, il fixe lui-même un signe qui lui permettra de reconnaître

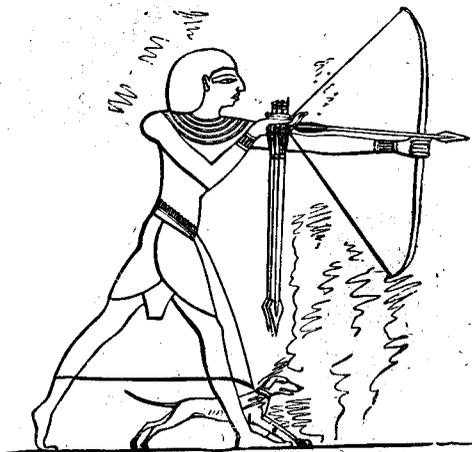
l'épouse destinée à Isaac.

15-20. Le narrateur expose en termes frais, gracieux, dramatiques, la manière dont Dieu exauça sur-le-champ la demande d'Éliézer. Le portrait de Rebecca et sa conduite sont peints merveilleusement. — *In canalibus*. Les auges pour abreuver le bétail, qui se trouvent d'ordinaire, en Orient, auprès de chaque puits.

21. *Contemplantur... tacitus*. En proie sans doute à une vive émotion ; mais, avant d'agir, il contrôle silencieusement les faits.



Groupe d'amphores. Gen. xxiv, 16.  
(Ancienne Égypte.)



Chasseur égyptien. Gen. xxvii, 5. (D'après une peinture  
antique.)

22. Après donc que les chameaux eurent bu, cet homme tira des pendants d'oreille d'or, qui pesaient deux sicles, et autant de bracelets, qui en pesaient dix.

23. Et il lui dit : De qui êtes-vous fille ? Indiquez-le-moi. Y a-t-il dans la maison de votre père de la place pour me loger ?

24. Elle répondit : Je suis fille de Bathuel, fils de Melcha et de Nachor son mari.

25. Il y a chez nous, ajouta-t-elle, beaucoup de paille et de foin, et bien du lieu pour y demeurer.

26. Cet homme fit une profonde inclination, et adora le Seigneur,

27. En disant : Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Abraham mon maître, qui n'a pas écarté de mon maître sa miséricorde et sa vérité, et qui m'a amené dans la maison du frère de mon maître.

28. La jeune fille courut donc à la maison de sa mère, et lui raconta tout ce qu'elle avait entendu.

29. Or Rébecca avait un frère nommé Laban, qui sortit aussitôt pour aller trouver cet homme près de la fontaine.

30. Et ayant déjà vu les pendants d'oreille et les bracelets aux mains de sa sœur, qui lui avait rapporté en même temps tout ce que cet homme lui avait dit, il vint à lui lorsqu'il était encore près de la fontaine avec les chameaux ;

31. Et il lui dit : Entrez, vous qui êtes béni du Seigneur ; pourquoi demeurez-vous dehors ? J'ai préparé la maison, et un lieu pour vos chameaux.

32. Il le fit aussitôt entrer dans le logis ; il déchargea ses chameaux, leur donna de la paille et du foin, et fit laver les pieds de cet homme, et de ceux qui étaient venus avec lui.

22. Postquam autem biberunt cameli, protulit vir inaures aureas, appendentes sicles duos, et armillas totidem pondo sistorum decem.

23. Dixitque ad eam : Cujus es filia ? indica mihi ; est in domo patris tui locus ad manendum ?

24. Quæ respondit : Filia sum Bathuelis, filii Melchæ, quem peperit ipsi Nachor.

25. Et addidit, dicens : Palearum quoque et fœni plurimum est apud nos, et locus spatiosus ad manendum.

26. Inclinavit se homo, et adoravit Dominum,

27. Dicens : Benedictus Dominus Deus domini mei Abraham, qui non abstulit misericordiam et veritatem suam a domino meo, et recto itinere me perduxit in domum fratris domini mei.

28. Cucurrit itaque puella, et nuntiavit in domum matris suæ omnia quæ audierat.

29. Habebat autem Rebecca fratrem nomine Laban, qui festinus egressus est ad hominem, ubi erat fons.

30. Cumque vidisset inaures et armillas in manibus sororis suæ, et audisset cuncta verba referentis : Hæc locutus est mihi homo ; venit ad virum, qui stabat juxta camelos, et prope fontem aquæ,

31. Dixitque ad eum : Ingredere, benedicte Domini ; cur foris stas ? præparavi domum, et locum camelis.

32. Et introduxit eum in hospitium ; ac destravit camelos, deditque paleas et fœnum, et aquam ad lavandos pedes ejus, et virorum qui venerant cum eo.

22. Sortant enfin de son rôle passif, il offre d'abord à Rébecca de précieux présents pour la remercier. — *Inaures*. L'hébr. *nézem* désigne le bijou étrange que les Orientales se suspendent à la paroi gauche du nez. Voy. *P. Att. archéol. de la Bible*, pl. vi, fig. 6, 7. — *Appendentes duos sicles*. D'après l'hébreu, seulement un demi-sicle, ou 7<sup>e</sup> 100. Le sicle, indépendamment de son caractère monétaire, était aussi l'unité de poids chez les Hébreux. — *Armillas... sistorum decem*. C.-à-d. de 10 fols 14<sup>e</sup> 200.

23-25. Élézer pose ensuite à Rébecca deux questions distinctes : 1<sup>o</sup> *cujus es filia?* 2<sup>o</sup> *est in domo...?* Elle y répond dans le même ordre, vers. 24-25.

26-27. Action de grâces du pieux serviteur. — *Inclinavit se* : l'inclination profonde ; et *adoravit*... la prostration. — *Misericordiam et ve-*

*ritatem*. Deux attributs divins très fréquemment associés dans la Bible. Le premier désigne ici l'amour condescendant ; le second, la fidélité de Dieu à ses promesses. — *Recto itinere... in domum fratris...* Le Seigneur avait, en effet, mis le comble à sa bonté en adressant directement à Élézer la petite-nièce d'Abraham.

28. Conclusion pittoresque de cette partie du récit.

3<sup>o</sup> La négociation du mariage entre Élézer et Laban, vers. 29-54<sup>e</sup>.

29-32. *Laban... festinus egressus est* : pour offrir l'hospitalité au serviteur de son grand-oncle. Le vers. 29 expose le fait d'une manière générale ; les suivants contiennent les détails. — *Benedictus Domini*. Beau nom, si bien justifié dans la circonstance.

33. Et appositus est in conspectu ejus panis. Qui ait : Non comedam, donec loquar sermones meos. Respondit ei : Loquere.

34. At ille : Servus, inquit, Abraham sum ;

35. Et Dominus benedixit domino meo valde, magnificatusque est ; et dedit ei oves et boves, argentum et aurum, servos et ancillas, camelos et asinos.

36. Et peperit Sara uxor domini mei filium domino meo in senectute sua, deditque illi omnia quæ habuerat.

37. Et adjuravit me dominus meus, dicens : Non accipies uxorem filio meo de filiabus Chananæorum, in quorum terra habito ;

38. Sed ad domum patris mei perges, et de cognatione mea accipies uxorem filio meo.

39. Ego vero respondi domino meo : Quid si noluerit venire mecum mulier ?

40. Dominus, ait, in cujus conspectu ambulo, mittet angelum suum tecum, et diriget viam tuam, accipiesque uxorem filio meo de cognatione mea, et de domo patris mei.

41. Innocens eris a maledictione mea, cum veneris ad propinquos meos, et non deriderit tibi.

42. Veni ergo hodie ad fontem aquæ, et dixi : Domine Deus domini mei Abraham, si direxisti viam meam, in qua nunc ambulo,

43. Ecce sto juxta fontem aquæ ; et virgo, quæ egredietur ad hauriendam aquam, audierit a me : Da mihi pauxillum aquæ ad bibendum ex hydria tua,

44. Et dixerit mihi : Et tu bibe, et camelis tuis hauriam, ipsa est mulier quam præparavit Dominus filio domini mei.

33. En même temps on lui servit à manger. Mais il dit : Je ne mangerai point, jusqu'à ce que je vous aie proposé ce que j'ai à vous dire. Parlez, lui dirent-ils.

34. Et il dit : Je suis serviteur d'Abraham.

35. Le Seigneur a comblé mon maître de bénédictions, et l'a rendu grand. Il lui a donné des brebis, des bœufs, de l'argent, de l'or, des serviteurs et des servantes, des chameaux et des ânes.

36. Sara, la femme de mon maître, lui a enfanté un fils dans sa vieillesse, et mon maître lui a donné tout ce qu'il avait.

37. Et il m'a fait jurer devant lui en me disant : Vous ne prendrez aucune des filles des Chananéens dans le pays desquels j'habite, pour la faire épouser à mon fils ;

38. Mais vous irez à la maison de mon père, et vous prendrez parmi ceux de ma parenté une femme pour mon fils.

39. Et je répondis à mon maître : Mais si la femme ne voulait point venir avec moi ?

40. Il me dit : Le Seigneur devant lequel je marche enverra son ange avec vous, et dirigera votre voie, afin que vous preniez pour mon fils une femme qui soit de ma famille et de la maison de mon père.

41. Que si étant arrivé chez mes parents, ils vous refusent *ce que vous leur demanderez*, vous ne serez plus obligé à votre serment.

42. Je suis donc arrivé aujourd'hui près de la fontaine, et j'ai dit : Seigneur, Dieu d'Abraham mon maître, si c'est vous qui m'avez conduit dans le chemin où j'ai marché jusqu'à présent,

43. Me voici près de cette fontaine. Que la jeune fille donc qui sera sortie pour puiser de l'eau, à qui j'aurai dit : Donnez-moi à boire un peu de l'eau que vous portez dans votre urne,

44. Et qui me répondra : Buvez, et je m'en vais en puiser aussi pour vos chameaux, soit celle que le Seigneur a destinée pour être la femme du fils de mon maître.

33. *Non comedam, donec...* Avant de songer à lui-même, l'Intendant dévoué veut s'acquitter de son mandat.

34-49. Dans ce petit discours, il raconte à son hôte l'origine et les péripéties de la mission dont Abraham l'avait chargé. En voici l'analyse succincte : 34, position personnelle d'Éliézer ; 35,

grandeur et richesses d'Abraham ; 36, Isaac, fils unique et héritier (début très habile, et si naturel!) ; 37-41, le mandat ; 47-48, rencontre providentielle de Rébecca ; 49, péroraison pleine de noblesse et de fierté (*ad dexteram, sive...* ; c.-à-d. chez d'autres familles).

45. Lorsque je m'entretenais en moi-même de cette pensée, j'ai vu paraître Rébecca, qui venait avec son urne qu'elle portait sur son épaule, et qui, étant descendue à la fontaine, y avait puisé de l'eau. Je lui ai dit : Donnez-moi un peu à boire.

46. Elle aussitôt, ôtant son urne de dessus son épaule, m'a dit : Buvez vous-même, et je m'en vais donner aussi à boire à vos chameaux. J'ai donc bu; et elle a fait boire aussi mes chameaux.

47. Je l'ai ensuite interrogée, et je lui ai demandé : De qui êtes-vous fille? Elle m'a répondu qu'elle était fille de Bathuel, fils de Nachor et de Melcha sa femme. Je lui ai donc mis ces pendants d'oreilles pour parer son visage, et lui ai mis ces bracelets aux bras.

48. Aussitôt me baissant profondément, j'ai adoré et béni le Seigneur, le Dieu d'Abraham mon maître, qui m'a conduit par le droit chemin pour prendre la fille du frère de mon maître, et la donner pour femme à son fils.

49. C'est pourquoi, si vous avez véritablement dessein d'obliger mon maître, dites-le-moi. Que si vous avez résolu autre chose, faites-le-moi savoir, afin que j'aille chercher ailleurs.

50. Laban et Bathuel répondirent : C'est Dieu qui parle en cette rencontre; nous ne pouvons vous dire autre chose que ce qui paraît conforme à sa volonté.

51. Rébecca est entre vos mains; prenez-la, et l'emenez avec vous, afin qu'elle soit la femme du fils de votre maître, selon que le Seigneur s'en est déclaré.

52. Le serviteur d'Abraham ayant entendu cette réponse, se prosterna contre terre, et adora le Seigneur.

53. Il tira ensuite des vases d'or et d'argent, et des vêtements, dont il fit présent à Rébecca. Il donna aussi des présents à ses frères et à sa mère.

54. Ils firent ensuite le festin, ils mangèrent et burent, et demeurèrent en-

45. Dumque hæc tacitus mecum volverem, apparuit Rebecca veniens cum hydria, quam portabat in scapula; descenditque ad fontem, et hausit aquam. Et aio ad eam: Da mihi paululum bibere.

46. Quæ festinans deposuit hydriam de humero, et dixit mihi: Et tu bibe, et camelis tuis tribuam potum. Bibi, et adaquavit camelos.

47. Interrogavique eam, et dixi: Cujus es filia? Quæ respondit: Filia Bathuelis sum, filii Nachor, quem peperit ei Melcha. Suspendi itaque in aures ad ornandam faciem ejus, et armillas posui in manibus ejus.

48. Pronusque adoravi. Dominum, benedicens Domino Deo domini mei Abraham, qui perduxit me recto itinere, ut sumerem filiam fratris domini mei filio ejus.

49. Quamobrem si facitis misericordiam et veritatem cum domino meo, indicate mihi; sin autem aliud placet, et hoc dicite mihi, ut vadam ad dexteram, sive ad sinistram.

50. Responderuntque Laban et Bathuel: A Domino egressus est sermo; non possumus extra placitum ejus quidquam aliud loqui tecum.

51. En Rebecca coram te est, tolle eam, et proficiscere, et sit uxor filii domini tui, sicut locutus est Dominus.

52. Quod cum audisset puer Abraham, procidens adoravit in terram Dominum.

53. Prolatisque vasis argenteis et aureis, ac vestibus, dedit ea Rebecca pro munero, fratribus quoque ejus et matri dona obtulit.

54. Inito convivio, vescentes pariter et bibentes manserunt ibi. Surgens au-

50-51. *Laban et Bathuel.* Le frère de Rébecca est nommé avant son père. Du reste, Laban avait été seul mentionné aux vers. 29-33. Dans ces contrées où régnait la polygamie, les frères étaient comme les tuteurs naturels de leurs sœurs. Cf. xxxiv, 5, 11, 25; Jud. xxi, 22; II Reg. xiii, 22. — *A Domino egressus est.*... Rien de plus évident; et comment ne pas s'adapter eux-mêmes au plan providentiel? — *Extra placitum ejus quidquam.*... Hébr.: nous ne pouvons te dire (quoi que ce soit) de mauvais ou de bon. C.-à-d.: im-

possible de rien ajouter en aucun sens aux volontés du ciel. — *En Rebecca.* La jeune fille n'est pas consultée; on décide sans elle de son sort, ainsi que cela s'est toujours pratiqué en Orient.

52-54. *Procidens adoravit.* Geste d'action de grâces, comme au vers. 16. — *Prolatisque.*... Les présents de mariage, offerts, selon la coutume universelle, à la fiancée et à ses proches.

4° Départ de Rébecca, vers. 54<sup>b</sup>-61.

54<sup>b</sup>-56. *Surgens mans.* Déjà Éliézer songe au retour, car il veut réjouir au plus tôt le cœur

tem mane, locutus est puer: Dimittite me, ut vadam ad dominum meum.

55. Responderuntque fratres ejus et mater: Maneat puella saltem decem dies apud nos, et postea proficietur.

56. Nolite, ait, me retinere, quia Dominus direxit viam meam; dimittite me, ut pergam ad dominum meum.

57. Et dixerunt: Vocemus puellam, et quæramus ipsius voluntatem.

58. Cumque vocata venisset, sciscitanti sunt: Vis ire cum homine isto? Quæ ait: Vadam.

59. Dimiserunt ergo eam, et nutricem illius, servumque Abraham, et comites ejus,

60. Imprecantes prospera sorori suæ, atque dicentes: Soror nostra es, crescas in mille millia, et possideat semen tuum portas inimicorum suorum.

61. Igitur Rebecca et puellæ illius, ascensis camelis, secutæ sunt virum, qui festinus revertebatur ad dominum suum.

62. Eo autem tempore deambulabat Isaac per viam quæ ducit ad puteum, cujus nomen est Viventis et videntis; habitabat enim in terra australi;

63. Et egressus fuerat ad meditantium in agro, inclinata jam die: cumque elevasset oculos, vidit camelos venientes procul.

64. Rebecca quoque, conspecto Isaac, descendit de camelo,

65. Et ait ad puerum: Quis est ille

semble ce jour-là. *Le lendemain* le serviteur s'étant levé, le matin, leur dit: Permettez-moi d'aller retrouver mon maître.

55. Les frères et la mère de Rebecca lui répondirent: Que la jeune fille demeure au moins dix jours avec nous, et après elle s'en ira.

56. Je vous prie, dit le serviteur, de ne point me retenir davantage, parce que le Seigneur m'a conduit dans tout mon chemin. Permettez-moi d'aller retrouver mon maître.

57. Ils lui dirent: Appelons la jeune fille, et sachons d'elle-même son sentiment.

58. On l'appela donc, et étant venue, ils lui demandèrent: Voulez-vous bien aller avec cet homme? Je le veux bien, répondit-elle.

59. Ils la laissèrent donc aller, accompagnée de sa nourrice, avec le serviteur d'Abraham et ceux qui l'avaient suivi;

60. Et souhaitant toutes sortes de prospérités à Rebecca, ils lui dirent: Vous êtes notre sœur, croissez en mille et mille générations, et que votre race se mette en possession des villes de ses ennemis.

61. Rebecca et ses suivantes montèrent donc sur les chameaux, et suivirent cet homme, qui s'en retourna en grande hâte vers son maître.

62. En ce même temps, Isaac se promenait dans le chemin qui mène au puits appelé le Puits de celui qui vit et qui voit, car il demeurait au pays du midi.

63. Il était alors sorti dans les champs pour méditer, le jour étant sur son déclin. Et ayant levé les yeux, il vit de loin venir les chameaux.

64. Rebecca, ayant aussi aperçu Isaac, descendit de dessus son chameau,

65. Et elle dit au serviteur: Quel est

de son maître. De son côté, la famille de Rebecca essaye d'obtenir un délai de quelques jours, avant une séparation qui devait être perpétuelle. L'envoyé d'Abraham insiste, alléguant la volonté si visible du Seigneur: *quia Dominus direxit...*

57-58. La décision finale est abandonnée à Rebecca, qui répond sans hésiter, avec cette âme virile que nous lui retrouverons: *Vadam*.

59-61. *Et nutricem illius*. Trait charmant. Son nom était Débora, xxxv, 8. — *Crescas in mille millia*. Hébr.: des milliers de myriades. Ce qui grandit encore l'hyperbole. — *Possideat... portas*. L'idée de la puissance après celle de la multitude. Cf. xxii, 17. — *Festinus revertebatur...* Détail plein de délicatesse.

5° La rencontre des fiancés et le mariage, vers. 62-67.

62-63. Le récit nous ramène maintenant à Isaac, dont la nature douce, calme et contemplative est décrite en quelques mots. — *Eo... tempore deambulabat...* L'hébreu dit simplement: Et Isaac revenait du puits *Laïai rohi*. Cf. xvi, 14. — *In terra australi*: probablement à Bersabée. — *Ad meditantium*. Les Targums, le samaritan, l'arabe, etc., traduisent: pour prier. Le verbe *suat* peut désigner une méditation religieuse. — *Inclinata... die*: l'heure des réflexions solitaires.

64-65. *Rebecca... descendit*. L'hébr. « *cecidit* » marque mieux la rapidité du mouvement. C'est

cet homme qui vient le long des champs au-devant de nous? C'est mon maître, lui dit-il. Elle prit aussitôt son voile, et se couvrit.

66. Le serviteur alla cependant dire à Isaac tout ce qu'il avait fait.

67. Alors Isaac la fit entrer dans la tente de Sara sa mère, et la prit pour femme; et l'affection qu'il eut pour elle fut si grande, qu'elle tempéra la douleur que la mort de sa mère lui avait causée.

homo qui venit per agrum in occursum nobis? Dixitque ei: Ipse est dominus meus. At illa tollens cito pallium, operuit se.

66. Servus autem cuncta, quæ gesserat, narravit Isaac.

67. Qui introduxit eam in tabernaculum. Saræ matris suæ, et accepit eam uxorem; et in tantum dilexit eam, ut dolorem, qui ex morte matris ejus acciderat, temperaret.

## CHAPITRE XXV

1. Abraham épousa une autre femme, nommée Cétura,

2. Qui lui enfanta Zamran, Jecsan, Madan, Madian, Jesboc, et Sué.

3. Jecsan engendra Saba et Dadan. Les enfants de Dadan furent Assurim, Latusim, et Loomim.

4. Les enfants de Madian furent Epha, Opher, Enoch, Abida et Eldaa. Tous ceux-ci furent enfants de Cétura.

5. Abraham donna à Isaac tout ce qu'il possédait :

6. Il fit des présents aux fils de ses autres femmes, et de son vivant il les sépara de son fils Isaac, les faisant aller dans le pays qui regarde l'orient.

7. Tout le temps de la vie d'Abraham fut de cent soixante et quinze ans.

8. Et les forces lui manquant, il mourut dans une heureuse vieillesse et un âge très avancé, étant parvenu à la plénitude de ses jours; et il fut réuni à son peuple.

1. Abraham vero aliam duxit uxorem nomine Ceturam :

2. Quæ peperit ei Zamran, et Jecsan, et Madan, et Madian, et Jesboc, et Sue.

3. Jecsan quoque genuit Saba, et Dadan. Filii Dadan fuerunt: Assurim, et Latusim, et Loomim.

4. At vero ex Madian ortus est Epha, et Opher, et Enoch, et Abida, et Eldaa; omnes hi filii Ceturæ.

5. Deditque Abraham cuncta quæ possederat Isaac;

6. Filiis autem concubinarum largitus est munera, et separavit eos ab Isaac filio suo, dum adhuc ipse viveret, ad plagam orientalem.

7. Fuerunt autem dies vitæ Abrahamæ centum septuaginta quinque anni.

8. Et deficiens mortuus est in senectute bona, propectæque ætatis, et plenus dierum, congregatusque est ad populum suum.

assez l'usage, en Orient, surtout pour les femmes, de quitter sa monture à l'approche d'un personnage de quelque rang. — *Tollens pallium*. Le grand voile en forme de manteau dont les Orientales s'enveloppent. Voy. l'Ati. archéol. de la Bible, pl. II, fig. 14; pl. III, fig. 6.

67. *In tantum dilexit*... Conclusion touchante.

§ IV. — *Les dernières années d'Abraham*.  
XXV, 1-11.

1° Abraham et Cétura, vers. 1-6.

CHAP. XXV. — 1. *Duxit uxorem*: la tradition et la place donnée à ce nouveau mariage dans la narration supposent qu'il eut lieu seulement après la mort de Sara.

2. Liste des enfants issus de cette union: *Madan* devint le plus célèbre.

3-4. Liste des principaux descendants de ces six fils. Il y a, pour tous ces noms, grande difficulté, parfois même impossibilité d'identification.

5-6. Derniers actes, et en quelque sorte testament d'Abraham. Isaac est institué l'unique héritier; à ses autres fils, le patriarche donna des apanages (*munera*), puis il les éloigna ad *plagam orientalem*, dans la direction de l'Arabie. Il importait que la race choïste vécût à part, isolée de tout élément étranger qui aurait pu la corrompre: de là cette sage élimination.

2° Mort et sépulture d'Abraham, vers. 7-11.

7-8. Total du nombre des années d'Abraham: 175 anni. Isaac avait donc soixante-quinze ans à la mort de son père; Ésaü et Jacob en avaient quinze (vers. 26). L'historien sacré insiste d'une manière solennelle sur le grand âge et la vigueur du père des croyants, parce que c'était une bénédiction divine. — *Congregatus est ad populum*... Cette locution ne saurait désigner la sépulture, dont il n'est question qu'au vers. 9; d'ailleurs Sara seule occupait la sépulture de Mambré. Le sens est donc que l'âme d'Abraham alla rejoindre aux limbes celles de ses aïeux.

9. Et sepelierunt eum Isaac et Ismael filii sui in spelunca duplici, quæ sita est in agro Ephron, filii Seor Hethæi, e regione Mambre,

10. Quem emerat a filiis Heth : ibi sepultus est ipse, et Sara uxor ejus.

11. Et post obitum illius benedixit Deus Isaac filio ejus, qui habitabat juxta puteum nomine Viventis et videntis.

12. Hæ sunt generationes Ismael filii Abrahæ, quem peperit ei Agar Ægyptia, famula Saræ ;

13. Et hæc nomina filiorum ejus in vocabulis et generationibus suis. Primo-genitus Ismaelis Nabaioth, deinde Cedar, et Adbeel, et Mabsam,

14. Masma quoque, et Duma, et Massa,

15. Hadar, et Thema, et Jethur, et Naphis, et Cedma.

16. Isti sunt filii Ismaelis, et hæc nomina per castella et oppida eorum, duodecim principes tribuum suarum.

17. Et facti sunt anni vitæ Ismaelis centum triginta septem, deficiensque mortuus est, et appositus ad populum suum.

18. Habitavit autem ab Hevila usque Sur, quæ respicit Ægyptum introeuntibus Assyriis ; coram cunctis fratribus suis obiit.

19. Hæ quoque sunt generationes Isaac

9. Isaac et Ismaël, ses fils, le portèrent en la caverne double, située dans le champ d'Ephron, fils de Seor l'Héthéen, vis-à-vis de Mambre,

10. Qu'il avait acheté des enfants de Heth. C'est là qu'il fut enterré aussi bien que Sara sa femme.

11. Après sa mort, Dieu bénit son fils Isaac, qui demeurait près du puits nommé *le Puits* de celui qui vit et qui voit.

12. Voici le dénombrement des enfants d'Ismaël fils d'Abraham et d'Agar l'Égyptienne, servante de Sara ;

13. Et voici les noms de ses enfants, selon que *les ont portés ceux* qui sont descendus d'eux. Le premier-né d'Ismaël fut Nabaioth. Les autres furent Cédar, Adbéel, Mabsam,

14. Masma, Duma, Massa,

15. Hadar, Théma, Jéthur, Naphis, et Cedma.

16. Ce sont là les enfants d'Ismaël ; et tels ont été les noms *qu'ils ont donnés* à leurs villages et à leurs campements, ayant été les douze chefs de leurs peuples.

17. Le temps de la vie d'Ismaël fut de cent trente-sept ans ; et les forces lui manquant, il mourut, et fut réuni à son peuple.

18. Le pays où il habita fut depuis Hévila jusqu'à Sur, qui regarde l'Égypte lorsqu'on entre dans l'Assyrie ; et il mourut au milieu de tous ses frères.

19. Voici quelle fut aussi la postérité

Cl. xv, 15 ; Jud. II, 10. Ce simple trait contient une preuve manifeste de la croyance à l'immortalité.

9-10. *Isaac et Ismael*. Les deux principaux fils d'Abraham sont associés pour lui rendre les derniers devoirs. On voit, par ce détail, qu'Ismaël n'avait pas rompu absolument toute relation avec son père.

11. *Benedixit Deus Isaac* : pour montrer qu'il était le vrai successeur d'Abraham, l'héritier des bénédictions spirituelles aussi bien que de la fortune matérielle.

#### LIVRE VII

##### Les générations d'Ismaël. XXV, 12-17.

Avant d'être tout à fait éliminé de l'histoire sainte, Ismaël obtient encore une courte notice, qui résume sa vie et celle de ses descendants.

12-13. Titre du livre.

14-16. Liste des fils d'Ismaël. Ces noms, comme dans les nomenclatures analogues que nous avons rencontrées précédemment, représentent tout ensemble des personnes et des tribus. Isaïe mentionne *Nabaioth, Cedar* (Is. Lx, 7) et *Duma* (Is. XXI, 11) ; *Thema* se retrouve au livre de Job, VI, 19. — *Castella*, les villages non entourés de murs, par opposition aux villes fortifiées ;

*oppida*, simples réunions de tentes, campements de nomades.

17-18. Mort d'Ismaël, et limites des régions occupées par sa race. — *Habitavit*. L'hébreu a le pluriel : « habitaverunt. » — *Ab Hevila usque Sur*. Voy. x, 29 et XVI, 7. Du golfe Persique à l'Arabie Pétrée ; limites extrêmes à l'est et à l'ouest. — *Coram cunctis fratribus...* Dans l'hébreu, avec une signification bien différente : « il tomba (son lot tomba) en avant (à l'orient) de tous ses frères. » C.-à-d. que le territoire occupé par les Ismaélites était situé à l'est de la Palestine, en Arable par conséquent.

#### LIVRE VIII

##### Les générations d'Isaac. XXX, 19 — XXXIV, 39.

La biographie d'Isaac se divise en deux périodes, séparées par le départ de Jacob pour la Mésopotamie.

##### SECTION I. — PREMIÈRE PÉRIODE DE LA VIE D'ISAAC. XXV, 19 — XXVIII, 9.

§ I. — *Esau et Jacob*. XXV, 19-34.

1° Naissance d'Esau et de Jacob, vers. 19-26.

19°. Titre du livre.

19°-20. Résumé rapide des derniers chapitres,

d'Isaac fils d'Abraham. Abraham engendra Isaac;

20. Lequel, ayant quarante ans, épousa Rébecca fille de Bathuel, Syrien de Mésopotamie, et sœur de Laban.

21. Isaac pria le Seigneur pour sa femme, parce qu'elle était stérile; et le Seigneur l'exauça, donnant à Rébecca la vertu de concevoir.

22. Mais les deux enfants dont elle était grosse s'entrechoquaient dans son sein; ce qui lui fit dire: Si cela devait m'arriver, qu'était-il besoin que je conçusse? Elle alla donc consulter le Seigneur,

23. Qui lui répondit: Deux nations sont dans vos entrailles, et deux peuples sortant de votre sein se diviseront l'un contre l'autre. L'un de ces peuples surmontera l'autre peuple, et l'aîné sera assujéti au plus jeune.

24. Lorsque le temps où elle devait enfanter fut arrivé, elle se trouva mère de deux jumeaux.

25. Celui qui sortit le premier était roux, et tout velu comme une peau, et il fut nommé Esaü. L'autre sortit aussitôt, et il tenait de sa main le pied de son frère. C'est pourquoi il fut nommé Jacob.

26. Isaac avait soixante ans lorsque ces deux enfants lui naquirent.

27. Quand ils furent grands, Esaü devint habile à la chasse, et homme des champs; mais Jacob était un homme simple, et il demeurait à la maison.

filiis Abraham. Abraham genuit Isaac;

20. Qui cum quadraginta esset annorum, duxit Rebeccam filiam Bathuelis Syri de Mesopotamia, sororem Laban.

21. Deprecatus est Isaac Dominum pro uxore sua, eo quod esset sterilis; qui exaudivit eum, et dedit conceptum Rebeccae.

22. Sed collidebantur in utero ejus parvuli; quæ ait: Si sic mihi futurum erat, quid necesse fuit concipere? Perrexitque ut consuleret Dominum.

23. Qui respondens ait: Duæ gentes sunt in utero tuo, et duo populi ex ventre tuo dividuntur, populusque populum superabit, et major serviet minori.

24. Jam tempus pariendi advenerat, et ecce gemini in utero ejus reperti sunt.

25. Qui prior egressus est, rufus erat, et totus in morem pellis hispidus; vocationemque est nomen ejus Esau. Protinus alter egrediens, plantam fratris tenebat manu; et idcirco appellavit eum Jacob.

26. Sexagenarius erat Isaac quando nati sunt ei parvuli.

27. Quibus adultis, factus est Esau vir gnarus venandi, et homo agricola; Jacob autem vir simplex habitabat in tabernaculis.

par manière de transition. — *Mesopotamia*. En hébr.: *Paddan-Aram*, « le pays plat de l'Aram; » autre nom de la Mésopotamie.

21. *Deprecatus est*. Hébr., d'après le sens primitif: « il offrit de l'encens. » — *Sterilis*. Cette stérilité dura vingt ans (vers. 20 et 26): Dieu voulut éprouver la foi d'Isaac et de Rébecca, comme il avait éprouvé celle d'Abraham et de Sara.

22. Nouveau genre d'épreuve après la conception: *collidebantur...* parvuli. Rébecca, toute troublée, regrette le temps de sa stérilité: *Si sic... futurum erat...? — Perrexit... ut consuleret...* En quel endroit, et de quelle manière? On l'ignore; ce qui est sûr, écrit S. Augustin, *Quæst. lxxiii*, c'est qu'elle parla à Dieu, et que Dieu lui répondit.

23. *Qui respondens*. La réponse est rythmée, en langage poétique. — *Duæ gentes, duo populi*. Les Israélites et les Edomites, deux races qui, issus du même sein, ne tardèrent pas à devenir si hostiles l'une à l'autre. — *Major (l'aîné) serviet minori* (le cadet). Le sens qui se dégage nettement de cet oracle, c'est que le premier-né de Rébecca ne jouira pas du droit d'aînesse, et

n'héritera pas des promesses divines. L'histoire, du reste, nous fournira peu à peu un excellent commentaire.

24-25. Naissance d'Esaü et de Jacob. — *Prior... rufus*. En hébr.: *admoni*. Cette couleur fut un des motifs qui valut à Esaü le surnom d'Edom. Cf. vers. 30. — *Hispidus*. Comme s'il avait été couvert d'une fourrure. Cf. xxvii, 16. C'est le phénomène connu sous le nom d'*hypertrichosis*. De là le nom d'*Esau* (hébr.: *'Esau*), velu. — *Protinus alter...* A l'encontre de ce qui se passe habituellement pour les jumeaux, car leur naissance est séparée par un intervalle appréciable. — *Plantam (aqub) fratris...*; *idcirco... Jacob (ya-aqob)*: l'hébreu fait mieux voir le jeu de mots. Jacob désigne donc celui qui tient le talon d'un autre, par conséquent un supplantateur. Cf. xxvii, 36; Os. xii, 3; Jer. ix, 4.

26. L'âge d'Isaac lors de cet événement mémorable.

2<sup>o</sup> Esaü vend son droit d'aînesse, vers. 27-34.

27. *Quibus adultis...* Les années, en s'écoulant, développèrent dans les deux frères des caractères bien divers, que le narrateur peint en quelques mots. — *Esau... gnarus venandi*. Marque d'une

28. Isaac amabat Esau, eo quod de venationibus illius vesceretur; et Rebecca diligebat Jacob.

29. Coxit autem Jacob pulmentum; ad quem cum venisset Esau de agro lassus,

30. Ait: Da mihi de coctione hac rufa, quia oppido lassus sum. Quam ob causam vocatum est nomen ejus Edom.

31. Cui dixit Jacob: Vende mihi primogenita tua.

32. Ille respondit: En morior, quid mihi proderunt primogenita?

33. Ait Jacob: Jura ergo mihi. Jura vit ei Esau, et vendidit primogenita.

34. Et sic accepto pane et lentis edulio, comedit, et bibit, et abiit, parvipendens quod primogenita vendidisset.

28. Isaac aimait Esau, parce qu'il mangeait de ce qu'il prenait à la chasse; mais Rebecca aimait Jacob.

29. Un jour, Jacob ayant fait cuire de quoi manger, Esau retourna des champs étant fort las;

30. Et il dit à Jacob: Donne-moi de ce mets roux, parce que je suis extrêmement las. C'est pour cette raison qu'il fut depuis nommé Edom.

31. Jacob lui dit: Vends-moi ton droit d'aïnesse.

32. Esau lui répondit: Je me meurs; de quoi me servira mon droit d'aïnesse?

33. Jure-le-moi donc, lui dit Jacob. Esau le lui jura, et lui vendit son droit d'aïnesse.

34. Et ainsi, ayant pris du pain et ce plat de lentilles, il mangea et but, et s'en alla, se mettant peu en peine de ce qu'il avait vendu son droit d'aïnesse.

## CHAPITRE XXVI

1. Orta autem fame super terram, post eam sterilitatem quæ acciderat in diebus Abraham, abiit Isaac ad Abimelech regem Palæstinorum, in Gerara.

2. Apparuitque ei Dominus, et ait:

1. Cependant il arriva une famine en ce pays-là, comme il en était arrivé une au temps d'Abraham; et Isaac s'en alla à Gérara vers Abimélech, roi des Philistins.

2. Et le Seigneur lui apparut et lui

nature ardente: la vie calme de son aïeul et de son père ne lui convenait pas. — *Agricola*: non pas « agriculteur », ce qui serait un contresens; mais « homme des champs », qui errait à travers la campagne pour chasser. — *Jacob... vir simplex...* De mœurs plus douces, Jacob menait une vie sédentaire, ne s'éloignant pas du cercle de la famille, et mettant son bonheur dans les travaux domestiques.

28. Autre trait plein d'intérêt, et d'une grande vérité psychologique. Souvent les prédilections naissent des contrastes. Le doux Isaac amabat Esau; l'énergique Rebecca diligebat Jacob.

29-30. *Pulmentum*. Un plat de lentilles, d'après le vers. 34. — *De agro lassus*: comme le sont les chasseurs, après une journée de marches et de contremarches. — *De coctione hac rufa*. L'hébreu est tout à fait expressif: *Min ha'adom, ha'adom hazeah*; « du rouge, de ce rouge! » Cette ligne trahit l'appétit glouton d'Esau. Il montre le potage fumant, et se borne à le désigner par sa couleur (les lentilles cuites ont une couleur rougeâtre). — *Edom*. Nous avons vu plus haut une première cause de ce surnom (vers. 25), nous en trouvons ici une seconde.

31-33. Dialogue rapide et dramatique. Comme le « supplantateur » profite habilement de la situation! — *Vende* (l'hébr. ajoute « aujourd'hui »... *primogenita*. En quoi consistaient alors les pri-

vilèges du fils aîné? Peut-être avait-il droit déjà à une double part d'héritage. Cf. Deut. xxi, 15-17. Mais surtout il était le chef de la famille patriarcale, et c'est à sa personne qu'étaient rattachées les bénédictions promises à Abraham; et tels sont les avantages que Jacob convoitait, comme le démontrera toute sa vie. — *En morior, quid mihi...?* Esau, lui, ne pense qu'à la jouissance du moment; peu lui importe le reste. — *Jura mihi*. Jacob prend toutes ses précautions pour rendre la cession irrévocable.

34. *Lentis edulio*. Mets très recherché des Syriens et des Égyptiens. Voy. *Pallas archéolog. de la Bible*, pl. xxxii, fig. 5. — *Comedit, bibit, abiit*. Description très vivante, qui exprime à merveille l'indifférence d'Esau pour ce qu'il y avait de plus sacré; de là cette réflexion finale du narrateur: *parvipendens...*

§ II. — Isaac à Gérara. XXVI, 1-22.

1° Rénovation des promesses divines, vers. 1-6. CHAP. XXVI. — 1. *Orta fame*. Voy. xii, 10, et le commentaire. — *Ad Abimelech*. Est-ce le même que celui qu'avait connu Abraham (ch. xxi)? Difficilement, car quatre-vingts ans se sont écoulés depuis lors.

2-5. *Apparuit... et Dominus*. L'histoire sainte ne signale que deux apparitions de Dieu à Isaac:

dit : N'allez point en Egypte, mais demeurez dans le pays que je vous montrerai.

3. Passez-y quelque temps comme étranger, et je serai avec vous, et je vous bénirai; car je vous donnerai à vous et à votre race tous ces pays-ci, pour accomplir le serment que j'ai fait à Abraham votre père.

4. Je multiplierai vos enfants comme les étoiles du ciel; je donnerai à votre postérité tous ces pays que vous voyez, et toutes les nations de la terre seront bénies dans celui qui sortira de vous :

5. Parce qu'Abraham a obéi à ma voix, qu'il a gardé mes préceptes et mes commandements, et qu'il a observé les statuts et les lois que je lui ai donnés.

6. Isaac demeura donc à Gérara.

7. Et les habitants de ce pays-là lui demandant qui était Rébecca, il leur répondit : C'est ma sœur. Car il avait craint de leur avouer qu'elle était sa femme, de peur qu'étant frappés de sa beauté, ils ne résolussent de le tuer.

8. Il se passa ensuite beaucoup de temps, et comme il demeurait toujours dans le même lieu, il arriva qu'Abimélech, roi des Philistins, regardant par une fenêtre, vit Isaac qui se jouait avec Rébecca sa femme.

9. Et l'ayant fait venir, il lui dit : Il est visible que c'est votre femme; pourquoi avez-vous fait un mensonge, en disant qu'elle était votre sœur? Il lui répondit : J'ai eu peur qu'on ne me fit mourir à cause d'elle.

10. Abimélech ajouta : Pourquoi nous en avez-vous ainsi imposé? Quelqu'un de nous aurait pu abuser de votre femme, et vous nous auriez fait tomber dans un grand péché. Il fit ensuite cette défense à tout son peuple :

11. Quiconque touchera la femme de cet homme, sera puni de mort.

12. Isaac sema ensuite en ce pays-là,

Ne descendas in Ægyptum, sed quiesce in terra quam dixerō tibi.

3. Et peregrinare in ea, eroque tecum, et benedicam tibi; tibi enim et semini tuo dabo univērsas regiones has, complens juramentum quod spondidi Abraham patri tuo.

4. Et multiplicabo semen tuum sicut stellas cæli; daboque posteris tuis univērsas regiones has, et benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ,

5. Eo quod obediērit Abraham voci meæ, et custodierit præcepta et mandata mea; et ceremonias legesque servaverit.

6. Mansit itaque Isaac in Geraris.

7. Qui cum interrogaretur a viris loci illius super uxore sua, respondit : Soror mea est. Timuerat enim confiteri quod sibi esset sociata conjugio, reputans ne forte interficerent eum propter illius pulchritudinem.

8. Cumque pertransissent dies plurimi, et ibidem moraretur, prospiciens Abimelech rex Palæstinorum per fenestram, vidit eum jocantem cum Rebecca uxore sua.

9. Et accersito eo, ait : Perspicuum est quod uxor tua sit; cur mentitus es eam sororem tuam esse? Respondit : Timui ne morerer propter eam.

10. Dixitque Abimelech : Quare imposuisti nobis? Potuit coire quispiam de populo cum uxore tua, et induxeras super nos grande peccatum. Præcepitque omni populo, dicens :

11. Qui tetigerit hominis hujus uxorem, morte morietur.

12. Sevit autem Isaac in terra illa, et

celle-ci, à Gérara; l'autre à Bersabée, vers. 24. — *Ne descendas...* Isaac projetait sans doute de se réfugier en Égypte, comme autrefois son père. — Le Seigneur, après avoir intimé cet ordre au fils d'Abraham, lui renouvelle dans toutes leurs parties les promesses antérieures : 1° bénédiction personnelle, 2° possession perpétuelle de la Palestine, 3° postérité nombreuse, 4° bénédiction de l'univers entier rattachée à la race choisie. — *Eo quod...* Abraham a été obéissant et fidèle, Dieu aussi sera fidèle.

2° Rébecca et Abimélech, vers. 6-11.

6-11. Épisode tout à fait semblable à celui qui

nous a été raconté plus haut (ch. xx) au sujet de Sara. Même subterfuge d'Isaac (*soror mea*, Rébecca était sa cousine), et pour le même motif; même générosité de la part de cet autre Abimélech. — *Jocantem*, au vers. 8, indique des libertés qu'on ne prend pas avec une sœur. — *Mentitus es* (vers. 9). Hébr. : « dixisti. »

3° Isaac s'enrichit; jalousie des Philistins, vers. 12-22.

12-14. *Sevit autem...* Probablement à cause de la famine précédente, afin d'être indépendant et en sécurité si le même cas se reproduisait. — *Centuplum*. Fait extraordinaire (Matth. xiii, 8);

invenit in ipso anno centuplum; benedixitque ei Dominus.

13. Et locupletatus est homo, et ibat proficiens atque succrescens, donec magnus vehementer effectus est.

14. Habuit quoque possessiones ovium et armentorum, et familiæ plurimum. Ob hoc invidentes ei Palestini,

15. Omnes puteos, quos foderant servi patris illius Abraham, illo tempore obstruxerunt, implentes humo.

16. In tantum, ut ipse Abimelech diceret ad Isaac : Recede à nobis, quoniam potentior nobis factus es valde.

17. Et ille discedens, ut veniret ad torrentem Geraræ, habitaretque ibi,

18. Rursum fodit alios puteos, quos foderant servi patris sui Abraham, et quos, illo mortuo, olim obstruxerant Philistiim; appellavitque eos iisdem nominibus quibus ante pater vocaverat.

19. Foderuntque in torrente, et repererunt aquam vivam.

20. Sed et ibi iurgium fuit pastorum Geraræ adversus pastores Isaac, dicentium : Nostra est aqua. Quamobrem nomen putei, ex eo quod acciderat, vocavit Calumniam.

21. Foderunt autem et alium; et pro illo quoque rixati sunt, appellavitque eum Inimicitias.

22. Profectus inde fodit alium puteum, pro quo non contenderunt; itaque vocavit nomen ejus Latitudo, dicens : Nunc dilatavit nos Dominus, et fecit crescere super terram.

et il recueillit l'année même le centuple; et le Seigneur le bénit.

13. Ainsi son bien s'augmenta beaucoup; et tout lui profitant, il s'enrichissait et il croissait de plus en plus, jusqu'à ce qu'il devint extrêmement puissant.

14. Car il possédait une grande multitude de brebis, de troupeaux de bœufs, de serviteurs et de servantes. Ce qui ayant excité contre lui l'envie des Philistins,

15. Ils bouchèrent tous les puits que les serviteurs d'Abraham son père avaient creusés, et les remplirent de terre.

16. Et Abimelech dit lui-même à Isaac : Retirez-vous d'avec nous, parce que vous êtes devenu beaucoup plus puissant que nous.

17. Isaac, s'étant donc retiré, vint au torrent de Gérara pour demeurer en ce lieu.

18. Et il fit creuser de nouveau d'autres puits, que les serviteurs d'Abraham son père avaient creusés, et que les Philistins après sa mort avaient obstrués; et il leur donna les mêmes noms que son père leur avait donnés auparavant.

19. Ils fouillèrent aussi au fond du torrent, et ils y trouvèrent de l'eau vive.

20. Mais les pasteurs de Gérara firent encore là une querelle aux pasteurs d'Isaac, en leur disant : L'eau est à nous; c'est pourquoi il appela ce puits Injustice, à cause de ce qui était arrivé.

21. Ils en creusèrent encore un autre; et les pasteurs de Gérara les ayant encore querellés, il l'appela Inimitié.

22. Etant parti de là, il creusa un autre puits, pour lequel ils ne disputèrent point; c'est pourquoi il lui donna le nom de Largeur, en disant : Le Seigneur nous a mis maintenant au large, et nous a fait croître en biens sur la terre.

aussé est-il mentionné comme le résultat d'une bénédiction spéciale. Communément, l'on récolte en Palestine de 25 % à 50 %/o. — *Ibat proficiens atque succrescens.* Hébraïsme très expressif.

14<sup>b</sup>-16. *Ob hoc invidentes.* Cette basse jalousie ne tarda pas à se manifester brutalement, par deux faits distincts : 1° *omnes puteos... obstruxerunt*, ce qui était une perte énorme pour un homme dont la richesse consistait surtout en troupeaux; 2° *recede a nobis*, l'expulsion du territoire, enjointe par Abimelech lui-même.

17-19. *Ad torrentem Gerara.* Ouadi étroit, situé à quelque distance de la ville. Il est à sec en été; mais on trouve de l'eau dans son lit en y creusant des puits, ce que fit Isaac. Le travail fut notablement simplifié, grâce aux opérations

antérieures d'Abraham. — *Aquam vivam* : bien préférable à l'eau stagnante des puits ordinaires.

20-21. Ce fut l'occasion de persécutions nouvelles. — *Calumniam.* En hébr. : *Eseq*, « querelle », et l'historien ajoute : parce qu'ils s'étaient querellés (*hi'ass'qu*) avec lui. — *Inimicitias.* Hébr. : *Sitnah*. Ce fut toute la vengeance de cette âme douce et paisible.

22. En s'éloignant davantage, et c'était tout ce que désiraient ses adversaires, Isaac finit par demeurer le maître de ses travaux. — *Latitudo.* Hébr. : *R'bobof*, au pluriel. On croit avoir retrouvé ce puits dans l'ouadi Er-Ruhabeh, à huit heures au sud de Bersabée; il a jusqu'à douze pieds de diamètre, mais il est actuellement obstrué.

23. Isaac retourna de là à Bersabée;

24. Et la nuit suivante le Seigneur lui apparut, et lui dit : Je suis le Dieu d'Abraham votre père; ne craignez point, parce que je suis avec vous. Je vous bénirai et je multiplierai votre race à cause d'Abraham mon serviteur.

25. Il éleva donc un autel en ce lieu-là; et ayant invoqué le nom du Seigneur, il y dressa sa tente, et il commanda à ses serviteurs d'y creuser un puits.

26. Abimélech, Ochozath son favori, et Phicol, général de son armée, vinrent de Gérara le trouver en ce même lieu.

27. Et Isaac leur dit : Pourquoi venez-vous trouver un homme que vous haïssez, et que vous avez chassé d'avec vous ?

28. Ils lui répondirent : Nous avons vu que le Seigneur est avec vous; c'est pourquoi nous avons résolu de faire une alliance entre nous, qui sera jurée de part et d'autre,

29. Afin que vous ne nous fassiez aucun tort, comme nous n'avons touché à rien qui fût à vous, ni rien fait qui vous pût offenser, vous ayant laissé aller en paix, comblé de la bénédiction du Seigneur.

30. Isaac leur fit donc un festin, et après qu'ils eurent mangé et bu avec lui,

31. Ils se levèrent le matin, et l'alliance fut jurée de part et d'autre. Isaac les reconduisit étant en fort bonne intelligence avec eux, et les laissa s'en retourner en leur pays.

32. Le même jour, les serviteurs d'Isaac lui vinrent dire qu'ils avaient trouvé de l'eau dans le puits qu'ils avaient creusé.

33. C'est pourquoi il appela ce puits

23. Ascendit autem ex illo loco in Bersabee,

24. Ubi apparuit ei Dominus in ipsa nocte, dicens : Ego sum Deus Abraham patris tui; noli timere, quia ego tecum sum; benedicam tibi, et multiplicabo semen tuum propter servum meum Abraham.

25. Itaque ædificavit ibi altare; et invocato nomine Domini, extendit tabernaculum, præcepitque servis suis ut foderent puteum.

26. Ad quem locum cum venissent de Geraris Abimélech, et Ochozath amicus illius, et Phicol dux militum,

27. Locutus est eis Isaac : Quid venistis ad me, hominem quem odistis, et expulistis a vobis ?

28. Qui responderunt : Vidimus tecum esse Dominum, et ideo nos diximus : Sit juramentum inter nos, et ineamus fœdus,

29. Ut non facias nobis quidquam mali, sicut et nos nihil tuorum attingimus, nec fecimus quod te læderet; sed cum pace dimisimus auctum benedictione Domini.

30. Fecit ergo eis convivium, et post cibum et potum,

31. Surgentes mane, juraverunt sibi mutuo; dimisitque eos Isaac pacifice in locum suum.

32. Ecce autem venerunt in ipso die servi Isaac, annuntiantes ei de puteo quem foderant, atque dicentes : Invenimus aquam.

33. Unde appellavit eum Abundan-

§ III. — Isaac à Bersabée. XXVI, 23 — XXVIII, 9.

1<sup>o</sup> Encore les divines promesses. XXVI, 23-25.

23-25. Seconde apparition du Seigneur à Isaac (cf. vers. 2), et confirmation réitérée de faveurs spéciales pour le présent et pour l'avenir. — *Servum meum Abraham*. Beau titre, qui n'est accordé dans la Bible qu'à un petit nombre de personnages distingués, tels que Moïse, Josué, le Messie, etc. — *Ædificavit altare*, ainsi qu'Abraham avait déjà fait dans le même lieu, XXI, 33.

2<sup>o</sup> Alliance d'Isaac avec Abimélech. XXVI, 26-33.

26. *Ochozath*... Le Targum traite ce mot comme un nom commun, et traduit : « une compagne (ou une escorte) d'amis. » Sur *Phicol*, voy. la note de XXI, 22.

27. *Quid venistis*...? Isaac manifeste à bon droit son étonnement d'une telle visite, après ce qui s'était passé. Était-ce la paix, ou la guerre,

qu'on lui apportait ?

28-29. C'était la paix et un traité d'alliance. D'abord les considérants, 28<sup>a</sup>, puis la proposition, 28<sup>b</sup>-29. — *Vidimus tecum*... *Domnum*. Les Philistins étaient loin d'adorer Jéhovah; mais ils avaient reconnu la puissance du Dieu d'Abraham et d'Isaac, et, quoique païens, ils voulaient se mettre indirectement sous sa protection, en associant leur propre sort à celui de ses amis. — *Sit juramentum*... *fœdus*. Une alliance confirmée par serment. Chacune des parties contractantes prononçait une imprécation contre elle-même, pour le cas où elle serait infidèle au traité.

— *Sicut et nos*... Étrange exagération, après les détails véridiques qui ont été exposés plus haut.

30-31. L'alliance. Isaac oublie généralement ses griefs; au reste, la convention n'était pas pour lui sans avantages.

32-33. Coïncidence heureuse, doit Isaac vouloir fixer le souvenir par le nom donné au nou-

tiam; et nomen urbi impositum est Bersabee, usque in præsentem diem.

34. Esau vero quadragenarius duxit uxores : Judith filiam Beeri Hethæi, et Basemath filiam Elon ejusdem loci;

35. Quæ ambæ offenderant animum Isaac et Rebecca.

Abondance; et le nom de Bersabée fut donné à la ville, et lui est demeuré jusqu'aujourd'hui.

34. Or, Esau ayant quarante ans, épousa Judith, fille de Béer l'Héthéen, et Basemath, fille d'Elon du même pays;

35. Qui toutes deux s'étaient mises mal dans l'esprit d'Isaac et de Rebecca.

## CHAPITRE XXVII

1. Seniit autem Isaac, et caligaverunt oculi ejus, et videre non poterat; vocavitque Esau filium suum majorem, et dixit ei : Fili mi. Qui respondit : Adsum.

2. Cui pater : Vides, inquit, quod senuerim, et ignorem diem mortis meæ.

3. Sume arma tua, pharetram, et arcum, et egredere foras; cumque venatu aliquid apprehenderit,

4. Fac mihi inde pulmentum sicut velle me nosti, et affer ut comedam; et benedicat tibi anima mea antequam moriar.

5. Quod cum audisset Rebecca, et ille abiisset in agrum ut jussionem patris impleret,

6. Dixit filio suo Jacob : Audivi patrem tuum loquentem cum Esau fratre tuo, et dicentem ei :

1. Isaac étant devenu vieux, ses yeux s'obscurcissent de telle sorte qu'il ne pouvait plus voir. Il appella donc Esau son fils aîné, et lui dit : Mon fils. Me voici, dit Esau.

2. Son père ajouta : Vous voyez que j'ai vieilli, et que j'ignore le jour de ma mort.

3. Prenez vos armes, votre carquois et votre arc, et sortez dehors; et lorsque vous aurez pris quelque chose à la chasse,

4. Vous me l'apporterez comme vous savez que je l'aime; et vous me l'apporterez afin que j'en mange, et que je vous bénisse avant de mourir.

5. Rebecca entendit ces paroles; et Esau étant allé dans les champs pour faire ce que son père lui avait commandé,

6. Elle dit à Jacob son fils : J'ai entendu votre père qui parlait à votre frère Esau, et qui lui disait :

veau puits. — *Bersabee*. Voyez XXI, 28, et le commentaire. Ici, « puits du serment, *B'er sêbat'* ».

34. Esau épouse deux Chananéennes. XXVI, 34-35.

34-35. *Esau quadragenarius*. Son père avait le même âge au moment de son mariage avec Rebecca. — *Uxores* : deux femmes en même temps, sans aucun motif pour excuser sa polygamie, et deux paternes. Cf. Hebr. XII, 16, où il est appelé « fornicator ». — En offensant Dieu, il blessa non moins profondément son père et sa mère : *offenderant*; d'après l'hébr. : « elles furent une amertume d'esprit. »

4° Jacob obtient par surprise la bénédiction de son père. XXVII, 1-29.

Passage décisif, qu'ont préparé la vente du droit d'aînesse et le mariage d'Esau. Ce « profane » sera éliminé de la famille sacrée, comme précédemment Ismaël. Dans l'épisode, on admire un singulier mélange de l'humain avec le divin. Quoique dictée par une foi vive et le désir ardent de biens supérieurs, la conduite de Jacob et de sa mère est loin d'être parfaite en tous points. L'excuse de Rebecca, c'est qu'elle connaissait depuis longtemps le choix que Dieu avait fait de Jacob (xv, 22-23); sa faute consista à

vouloir hâter l'exécution du céleste décret. — La narration est dramatique.

CHAP. XXVII. — 1. Petite introduction. — *Seniit* : on croit qu'il avait alors 137 ans. — *Videre non poterat*; trait important pour la suite du récit.

2-4. Avant d'exposer sommairement son projet, 4°, Isaac en indique le pressant motif, 2, et adresse à Esau une demande préalable, 3-4°. — *Diem mortis*. Il s'attendait à une mort prochaine, et son entourage partageait ses craintes (vers. 41). Il vécut néanmoins jusqu'à 180 ans. Cf. xxxv, 28. — *Pharetram*. Le mot hébreu corrélatif ne se rencontre qu'ici, et on en ignore le sens exact. On-kélos, le syriaque, etc., le traduisent par « glaive ». Sa racine signifiant « suspendre », la version des LXX et de la Vulgate paraît préférable. — *Et benedicat...* : d'une bénédiction solennelle et prophétique, qui transmettrait à Esau les faveurs qu'Isaac avait lui-même reçues d'Abraham. Voy. le chap. XLIX.

5-10. Rebecca, témoin de la scène, se hâte d'avertir Jacob, vers. 5-7; puis elle décrit un contre-projet habilement combiné, vers. 8-10. Avec quelle promptitude elle s'accommode aux circonstances!

7. Apportez-moi quelque chose de votre chasse, et préparez-moi de quoi manger, afin que je vous bénisse devant le Seigneur avant de mourir.

8. Suivez donc maintenant, mon fils, le conseil que je vais vous donner.

9. Allez-vous-en au troupeau, et apportez-moi deux des meilleurs chevreaux, afin que j'en prépare à votre père une sorte de mets que je sais qu'il aime;

10. Et qu'après que vous le lui aurez présenté et qu'il en aura mangé, il vous bénisse avant de mourir.

11. Jacob lui répondit : Vous savez que mon frère Esaü a le corps velu, et que moi je n'ai point de poil.

12. Si mon père vient donc à me toucher et qu'il s'en aperçoive, j'ai peur qu'il ne croie que je l'ai voulu tromper, et qu'ainsi je n'attire sur moi sa malédiction au lieu de sa bénédiction.

13. Sa mère lui répondit : Mon fils, je me charge moi-même de cette malédiction : faites seulement ce que je vous conseille, et allez me chercher ce que je vous dis.

14. Il y alla, il l'apporta, et il le donna à sa mère, qui en prépara à manger à son père comme elle savait qu'il l'aimait.

15. Elle fit prendre ensuite à Jacob de très beaux habits d'Esaü, qu'elle gardait elle-même à la maison.

16. Et elle lui mit autour des mains la peau des chevreaux, et lui en couvrit le cou partout où il était découvert.

17. Puis elle lui donna ce qu'elle avait préparé à manger, et les pains qu'elle avait cuits.

18. Jacob porta le tout devant Isaac, et lui dit : Mon père. Je vous entends, dit Isaac. Qui êtes-vous, mon fils ?

19. Jacob lui répondit : Je suis Esaü votre fils aîné. J'ai fait ce que vous m'avez commandé : levez-vous, mettez-vous sur votre séant, et mangez de ma chasse afin que vous me donniez votre bénédiction.

20. Isaac dit encore à son fils : Mais

7. Affer mihi de venatione tua, et fac cibos ut comedam, et benedicam tibi coram Domino antequam moriar.

8. Nunc ergo, fili mi, acquiesce consiliis meis,

9. Et pergens ad gregem, affer mihi duos hædos optimos, ut faciam ex eis escas patri tuo, quibus libenter vescitur;

10. Quas cum intuleris, et comederit, benedicat tibi priusquam moriatur.

11. Cui ille respondit : Nosti quod Esau frater meus homo pilosus sit, et ego lenis.

12. Si attrectaverit me pater meus, et senserit, timeo ne putet me sibi voluisse illudere, et inducam super me maledictionem pro benedictione.

13. Ad quem mater : In me sit, ait, ista maledictio, fili mi; tantum audi vocem meam, et pergens affer quæ dixi.

14. Abiit, et attulit, deditque matri. Paravit illa cibos, sicut velle noverat patrem illum.

15. Et vestibus Esau valde bonis, quas apud se habebat domi, induit eum;

16. Pelliculasque hædorum circumdedit manibus, et colli nuda protexit.

17. Deditque pulmentum, et panes, quos coxerat, tradidit.

18. Quibus illatis, dixit : Pater mi. At ille respondit : Audio. Quis es tu, fili mi ?

19. Dixitque Jacob : Ego sum primogenitus tuus Esau; feci sicut præcepisti mihi; surge, sede, et comede de venatione mea, ut benedicat mihi anima tua.

20. Rursumque Isaac ad filium suum :

11-12. Jacob a calculé en un instant les chances bonnes et mauvaises de l'entreprise; il lui semble que ces dernières l'emportent : de là son objection si naturelle. S'exposera-t-il à une malédiction terrible ?

13. Rébecca le rassure en répondant de toutes les conséquences. Beau mélange d'énergie et de tendresse dans sa réponse.

14-17. Les préparatifs de la fraude, racontés en termes pittoresques. — *Vestibus valde bonis*. D'après ce passage, les vêtements d'Esaü devaient se faire remarquer par quelque particularité;

mais on ne saurait déterminer sûrement en quoi elle consistait. Isaac les reconnaitra, vers. 27, à l'odeur des plantes aromatiques dont ils s'étaient chargés durant les courses du chasseur à travers la campagne. — *Pelliculas hædorum*. En Orient, les chèvres ont un poil si soyeux, qu'il sert de terme de comparaison pour désigner une belle chevelure, Cant. iv, 1.

18-24. Voici Jacob devant son père, 18-29. Les vers. 18-24 forment les préliminaires de cette scène émouvante. Le « supplantateur » subit un interrogatoire en forme, jusqu'à ce qu'il ait renversé

Quomodo, inquit, tam cito invenire potuisti, fili mi? Qui respondit: Voluntas Dei fuit ut cito occurreret mihi quod volebam.

21. Dixitque Isaac: Accede huc, ut tangam te, fili mi, et probem utrum tu sis filius meus Esau, an non.

22. Accessit ille ad patrem, et palpato eo, dixit Isaac: Vox quidem, vox Jacob est; sed manus, manus sunt Esau.

23. Et non cognovit eum, quia pilosæ manus similitudinem majoris expresserat. Benedicens ergo illi,

24. Ait: Tu es filius meus Esau? Respondit: Ego sum.

25. At ille: Affer mihi, inquit, cibos de venatione tua, fili mi, ut benedicat tibi anima mea. Quos cum oblatos comedisset, obtulit ei etiam vinum; quo hausto,

26. Dixit ad eum: Accede ad me, et da mihi osculum, fili mi.

27. Accessit, et osculatus est eum. Statimque ut sensisset vestimentorum illius fragrantiam, benedicens illi, ait: Ecce odor filii mei sicut odor agri pleni, cui benedixit Dominus.

28. Det tibi Deus de rore cæli, et de pinguedine terræ, abundantiam frumenti et vini.

29. Et serviant tibi populi, et adorent te tribus; esto dominus fratrum tuorum, et incurventur ante te filii matris tuæ; qui maledixerit tibi, sit ille maledictus; et qui benedixerit tibi, benedictionibus repleatur.

comment avez-vous pu, mon fils, en trouver si tôt? Il lui répondit: Dieu a voulu que ce que je désirais se présentât tout d'un coup à moi.

21. Isaac dit encore: Approchez-vous d'ici, mon fils, afin que je vous touche, et que je reconnaisse si vous êtes mon fils Esau ou non.

22. Jacob s'approcha de son père; et Isaac, l'ayant tâté, dit: Pour la voix, c'est la voix de Jacob; mais les mains sont les mains d'Esau.

23. Et il ne le reconnut point, parce que ses mains, étant couvertes de poil, parurent toutes semblables à celles de son aîné. Isaac, le bénissant donc,

24. Lui dit: Etes-vous mon fils Esau? Je le suis, répondit Jacob.

25. Mon fils, ajouta Isaac, apportez-moi à manger de votre chasse, afin que je vous bénisse. Jacob-lui en présenta; et après qu'il en eut mangé, il lui présenta aussi du vin qu'il but.

26. Isaac lui dit ensuite: Approchez-vous de moi, mon fils, et venez me baiser.

27. Il s'approcha donc de lui, et le baisa. Et Isaac, aussitôt qu'il eut senti la bonne odeur qui sortait de ses habits, lui dit en le bénissant: L'odeur qui sort de mon fils est semblable à celle d'un champ plein de fleurs que le Seigneur a comblé de ses bénédictions.

28. Que Dieu vous donne une abondance de blé et de vin, de la rosée du ciel et de la graisse de la terre.

29. Que les peuples vous soient assujettis, et que les tribus vous adorent. Soyez le seigneur de vos frères, et que les enfants de votre mère se courbent devant vous. Que celui qui vous maudira, soit maudit lui-même; et que celui qui vous bénira, soit comblé de bénédictions.

les doutes d'Isaac. — *Ego primogenitus tuus Esau.* Malgré l'intéressante apologie de S. Augustin, on a de la peine à ne pas voir un mensonge dans cette réponse. Jacob n'était pas Esau. Voy. le *Manuel bibl.*, I, 562, et T. Lamy, *Comm. in Genes.*, II, 170 et ss. — *Voluntas Dei fuit...* On a remarqué assez délicatement que Jacob, en tenant ce pieux langage, sortait du rôle qu'il avait assumé; d'autre part, il était profane lui-même, en attribuant à l'action divine ce qui n'était qu'une œuvre très humaine. — *Accede huc.* Le vieillard, qui se défait à bon droit de sa vue, et qui croyait reconnaître la voix de Jacob (vers. 22), veut faire une expérience plus concluante.

25-27\*. Le repas, 25, et le remerciement paternel d'Isaac, 26-27\*, maintenant que tout soupçon a disparu.

27<sup>b</sup>-29. La bénédiction (28-29), précédée de son préambule solennel, 27<sup>b</sup>. Elle est écrite en vers, avec le rythme et le parallélisme. — *Ecce odor... agri pleni.* Les auteurs classiques, entre autres Hérodote et Pline, ont eux-mêmes noté le parfum particulier qu'exhalent les champs de la Palestine. — *De rore cæli et de pinguedine...*: les deux conditions essentielles pour obtenir de riches récoltes. La rosée a une importance spéciale en Orient, où les pluies sont si rares. — *Frumenti et vini.* Les deux produits principaux de l'agriculture. — *Et serviant...* Des richesses, la bénédiction passe au rôle personnel prépondérant de celui sur qui elle tombait. — *Populi et tribus.* C'est la préséance universelle, exercée sur les peuples d'alentour. — *Dominus fratrum...* C'est la préséance sur les tribus apparentées. — *Qui maledi-*

30. Isaac ne faisait que d'achever ces paroles, et Jacob était à *peine* sorti dehors, lorsqu'Esau entra.

31. Et que, présentant à son père ce qu'il avait apprêté de sa chasse, il lui dit : Levez-vous, mon père, et mangez de la chasse de votre fils, afin que vous me donniez votre bénédiction.

32. Isaac lui dit : Qui êtes-vous donc ? Esau lui répondit : Je suis Esau votre fils aîné.

33. Isaac fut frappé d'un profond étonnement ; et, admirant au delà de tout ce qu'on peut croire *ce qui était arrivé*, il lui dit : Qui est donc celui qui m'a déjà apporté de ce qu'il avait pris à la chasse, et qui m'a fait manger de tout avant que vous vinssiez ? et je lui ai donné ma bénédiction, et il sera béni.

34. Esau, à ces paroles de son père, jeta un cri furieux ; et, étant dans une *extrême* consternation, il lui dit : Donnez-moi aussi votre bénédiction, mon père.

35. Isaac lui répondit : Votre frère m'est venu surprendre, et il a reçu la bénédiction qui vous était due.

36. C'est avec raison, dit Esau, qu'il a été appelé Jacob ; car voici la seconde fois qu'il m'a supplanté. Il m'a enlevé auparavant mon droit d'aînesse ; et présentement il vient encore de me dérober la bénédiction qui m'était due. Mais, mon père, ajouta Esau, ne m'avez-vous point réservé aussi une bénédiction ?

37. Isaac lui répondit : Je l'ai établi votre seigneur, et j'ai assujéti à sa domination tous ses frères. Je l'ai affermi dans la possession du blé et du vin ; et après cela, mon fils, que me reste-t-il que je puisse faire pour vous ?

38. Esau lui répartit : N'avez-vous donc, mon père, qu'une seule bénédiction que la précédente. Il consiste pareillement en un interrogatoire. — *Expavit... stupore vehementi...* La vigueur des expressions est remarquable. Mais, malgré sa stupéfaction, Isaac ne songe nullement à s'irriter, ou à retirer la bénédiction accordée par surprise ; il la confirme, au contraire, *erit benedictus*, reconnaissant la main de Dieu en tout cela.

30. Vix Isaac sermonem impleverat, et egresso Jacob foras, venit Esau,

31. Coctosque de venatione cibos intulit patri, dicens : Surge, pater mi, et comede de venatione filii tui, ut benedictat mihi anima tua.

32. Dixitque illi Isaac : Quis enim es tu ? Qui respondit : Ego sum filius tuus primogenitus Esau.

33. Expavit Isaac stupore vehementi, et ultra quam credi potest, admirans, ait : Quis igitur ille est qui dudum captam venationem attulit mihi, et comedi ex omnibus priusquam tu venires ? benedixitque ei, et erit benedictus.

34. Auditis Esau sermonibus patris, irrugit clamore magno ; et consternatus, ait : Benedic etiam et mihi, pater mi.

35. Qui ait : Venit germanus tuus fraudulenter, et accepit benedictionem tuam.

36. At ille subjunxit : Juste vocatum est nomen ejus Jacob : supplantavit enim me in altera vice ; primogenita mea intulit, et nunc secundo surripuit benedictionem meam. Rursumque ad patrem : Numquid non reservasti, ait, et mihi benedictionem ?

37. Respondit Isaac : Dominum tuum illum constitui, et omnes fratres ejus servituti illius subjugavi ; frumento et vino stabilivi eum, et tibi post hæc, fili mi, ultra quid faciam ?

38. Cui Esau : Num unam, inquit, tantum benedictionem habes, pater ? mihi quoque obsecro ut benedicas. Cumque ejulatu magno fletet,

*certi...* Jacob sera, comme Abraham, XII, 3, source de bénédiction ou de malédiction, suivant l'attitude qu'on prendra à son égard et à l'égard de sa race.

5° Esau est béni à son tour. XXVII, 30-40.

30-33. Début d'une autre scène non moins graphique que la précédente. Il consiste pareillement en un interrogatoire. — *Expavit... stupore vehementi...* La vigueur des expressions est remarquable. Mais, malgré sa stupéfaction, Isaac ne songe nullement à s'irriter, ou à retirer la bénédiction accordée par surprise ; il la confirme, au contraire, *erit benedictus*, reconnaissant la main de Dieu en tout cela.

34-38°. Efforts d'Esau pour obtenir d'être béni à son tour. — *Irrugit... consternatus*. On reconnaît, à ces traits, sa nature passionnée. Il semble, mais trop tard, comprendre tout ce qu'il a perdu. Cf. Hebr. XII, 17. — *Etiam et mihi*. Au moins cela, pour rétablir l'égalité rompue. — *Juste... Jacob ; supplantavit...* Cf. XXV, 26, et le commentaire. La paronomase est frappante en hébreu : *Ya' aqôb, vayya' q'bênit*.

38°-40. *Motus Isaac*. Tout en demeurant ferme sur le point principal (vers. 37), Isaac ne peut résister aux manifestations de plus en plus violentes du chagrin d'Esau. Mais les faveurs qu'il

39. Motus Isaac, dixit ad eum : In pinguedine terræ, et in rore cæli desuper erit benedictio tua.

40. Vives in gladio, et fratri tuo servies; tempusque veniet, cum excutias et solvas jugum ejus de cervicibus tuis.

41. Oderat ergo semper Esau Jacob pro benedictione qua benedixerat ei pater; dixitque in corde suo: Venient dies luctus patris mei, et occidam Jacob fratrem meum.

42. Nuntiata sunt hæc Rebeccæ, quæ, mittens et vocans Jacob filium suum, dixit ad eum: Ecce Esau frater tuus minatur ut occidat te.

43. Nunc ergo, fili mi, audi vocem meam, et consurgens fuge ad Laban fratrem meum in Haran;

44. Habitabisque cum eo dies paucos, donec requiescat furor fratris tui,

45. Et cesset indignatio ejus, obliviscaturque eorum quæ fecisti in eum; postea mittam, et adducam te inde huc; cur utroque orbabor filio in uno die?

46. Dixitque Rebecca ad Isaac: Tædet me vitæ meæ propter filias Heth; si acceperit Jacob uxorem de stirpe hujus terræ, nolo vivere.

39. Et Isaac, en étant touché, lui dit: Votre bénédiction sera dans la graisse de la terre et dans la rosée du ciel qui vient d'en haut.

40. Vous vivrez de l'épée, vous servirez votre frère, et le temps viendra que vous secouerez son joug, et que vous vous en délivrerez.

41. Esau haïssait donc constamment Jacob, à cause de cette bénédiction qu'il avait reçue de son père; et il disait en lui-même: Le temps de la mort de mon père viendra, et alors je tueraï mon frère Jacob.

42. Ce qui ayant été rapporté à Rébecca, elle envoya chercher son fils Jacob, et lui dit: Voilà votre frère Esau qui menace de vous tuer.

43. Mais, mon fils, croyez-moi, hâtez-vous de vous retirer vers mon frère Laban, qui est à Haran.

44. Vous demeurerez quelques jours avec lui, jusqu'à ce que la fureur de votre frère s'apaise,

45. Que sa colère se passe, et qu'il oublie ce que vous avez fait contre lui. J'enverrai ensuite, pour vous faire revenir ici. Pourquoi perdrais-je mes deux enfants en un même jour?

46. Rébecca, dit ensuite à Isaac: La vie m'est devenue ennuyeuse à cause des filles de Heth qu'Esau a épousées. Si Jacob épouse une fille de ce pays-là, je ne veux plus vivre.

promet au fils aîné sont inférieures, de toute manière, à celles qu'il avait prédites à Jacob. — *In pinguedine... et in rore.* On abandonne aujourd'hui assez généralement cette traduction, et à bon droit, car elle cadre mal avec le contexte (vers. 37, 40), et accorde à Esau ce qui a déjà été donné à son frère. Ici, le *mêm* hébreu a un sens privatif: « Loin de la graisse de la terre et de la rosée du ciel sera ta bénédiction. » Ajoutons que l'Idumée, occupée durant tant de siècles par la race d'Esau, est une contrée aride et pauvre dans son ensemble; aussi ses habitants ont-ils surtout vécu *in gladio*, de guerre, de rapine et de meurtre. — *Fratri... servies.* Les Edomites furent successivement domptés par Saül, I Reg. xiv, 47; par David, II Reg. viii, 14, et par les rois suivants jusqu'au temps d'Achaz, IV Reg. xiv, 22; domptés davantage encore par Jean Hyrcan, et finalement amalgamés avec les Juifs. — *Tempus... ut excutias.* Cette unique consolation donnée à Esau s'est pareillement réalisée à divers intervalles des règnes signalés plus haut; le dernier roi qui s'assit sur le trône de David, Hérode le Grand, était de race iduméenne.

6° Départ de Jacob pour la Mésopotamie. XXVII, 41 — XXVIII, 5.

41. *Oderat ergo.* Triste résultat, qui n'était que trop à prévoir. — *Dies luctus...* Il escompte le peu de vie qui reste à son père, et déjà il jouit par avance de ses cruels projets: *occidam...*

42-45. *Nuntiata sunt...* Esau n'avait pu garder longtemps « in corde suo » (vers. 41) sa résolution sauvage; il dut la divulguer, et la nouvelle en parvint bientôt à Rébecca. Cette femme intrépide prend sur-le-champ son parti en face du danger: il faut éloigner son fils bien-aimé, et c'est lui qu'elle avertit d'abord. — *Dies paucos.* Dédit palliatif. Peut-être espérait-elle que la colère d'Esau serait prompte à se calmer. En réalité, l'exil de Jacob dura 40 années, et sa mère ne le revit plus. — *Utroque orbabor...* De Jacob par la main criminelle d'Esau; de celui-ci par la main de la justice vengeresse (Cf. Gen. ix, 6).

46. Rébecca, pour faire accepter à Isaac la fuite de Jacob, allègue un tout autre motif: la nécessité de marier leur second fils en dehors du pays de Chanaan. Elle ne voulait pas trop effrayer le vieillard. Son langage est ému, passionné: *Tædet me..., nolo vivere.* Cf. xxvi, 34-35.

CHAPITRE XXVIII

1. Isaac, ayant donc appelé Jacob, le bénit, et lui fit ce commandement : Ne prenez point, lui dit-il, une femme d'entre les filles de Chanaan ;

2. Mais allez en Mésopotamie de Syrie, en la maison de Bathuel, père de votre mère, et épousez une des filles de Laban votre oncle.

3. Que le Dieu tout-puissant vous bénisse, qu'il accroisse et qu'il multiplie votre race, afin que vous soyez le chef de plusieurs peuples.

4. Qu'il vous donne, et à votre postérité après vous, les bénédictions qu'il a promises à Abraham, et qu'il vous fasse posséder la terre où vous demeurez comme étranger, qu'il a promise à votre aïeul.

5. Jacob, ayant pris ainsi congé d'Isaac, partit pour se rendre en Mésopotamie de Syrie, chez Laban, fils de Bathuel Syrien, frère de Rébecca sa mère.

6. Mais Esau, voyant que son père avait béni Jacob, et l'avait envoyé en Mésopotamie de Syrie, pour épouser une femme de ce pays-là ; qu'après lui avoir donné sa bénédiction, il lui avait fait ce commandement : Vous ne prendrez point de femme d'entre les filles de Chanaan ;

7. Et que Jacob, obéissant à son père et à sa mère, était allé en Syrie ;

8. Ayant vu aussi par expérience que les filles de Chanaan ne plaisaient point à son père,

9. Il alla auprès d'Ismaël, et outre les femmes qu'il avait déjà, il épousa Mahéleth, fille d'Ismaël, fils d'Abraham, et sœur de Nabaioth.

10. Jacob, étant donc sorti de Bersabée, allait à Haran ;

11. Et étant venu en un certain lieu,

1. Vocavit itaque Isaac Jacob, et benedixit eum, præcepitque ei dicens : Noli accipere conjugem de genere Chanaan ;

2. Sed vade, et proficiscere in Mesopotamiam Syriæ, ad domum Bathuel patris matris tuæ, et accipe tibi inde uxorem de filiabus Laban avunculi tui.

3. Deus autem omnipotens benedicat tibi, et crescere te faciat, atque multiplicet, ut sis in turbas populorum ;

4. Et det tibi benedictiones Abrahæ, et semini tuo post te, ut possideas terram peregrinationis tuæ, quam pollicitus est avo tuo.

5. Cumque dimisisset eum Isaac, profectus venit in Mesopotamiam Syriæ ad Laban filium Bathuel Syri, fratrem Rebeccæ matris suæ.

6. Videns autem Esau quod benedixisset pater suus Jacob, et misisset eum in Mesopotamiam Syriæ, ut inde uxorem duceret, et quod post benedictionem præcepisset ei, dicens : Non accipies uxorem de filiabus Chanaan ;

7. Quodque obediens Jacob parentibus suis isset in Syriam ;

8. Probans quoque quod non libenter aspiceret filias Chanaan pater suus,

9. Ivit ad Ismaelem, et duxit uxorem, absque iis quas prius habebat, Mahéleth filiam Ismael filii Abraham, sororem Nabaioth.

10. Igitur egressus Jacob de Bersabée, pergebat Haran.

11. Cumque venisset ad quemdam lo-

CHAP. XXVIII. — 1-2. *Vocavit itaque*. Isaac accepte sans peine le projet si raisonnable de Rébecca, se souvenant sans doute de ce que son propre père avait fait pour lui.

3-5. Cette fois, c'est librement et sciemment qu'il bénit Jacob. — *In turbas populorum*. Hébr. : une église de peuples. — *Benedictiones Abrahæ*. Deux mots qui contiennent tant de choses.

7. Nouveau mariage d'Esau. XXVIII, 6-9.

8-9. *Videns...* Motifs sur lesquels Esau appuya si étrangement son dessein.

9. Conclusion de son raisonnement : lui aussi, il veut se marier dans la famille. — Les mots *absque iis...* sont une condamnation tacite de la

polygamie d'Esau. — *Mahéleth... sororem Nabaioth*. Nabaioth était le premier-né d'Ismaël, XXV, 13.

SECTION II. — DEUXIÈME PÉRIODE DE LA VIE D'ISAAC. XXVIII, 10 — XXXV, 29.

En réalité, c'est exclusivement l'histoire de Jacob qui sera désormais racontée ; Isaac n'apparaîtra plus que pour mourir.

§ I. — *Jacob en Mésopotamie*. XXVIII, 10 — XXX, 43.

1. La vision de Béthel. XXVIII, 10-22.

10-11. Préambule. — *De Bersabée... Haran*. C'est le voyage d'Abraham pris à rebours. — *Ad quemdam locum*. En hébr. : « le lieu. » avec l'ar-

cum, et vellet in eo requiescere post solis occubitum, tulit de lapidibus qui jacebant, et supponens capiti suo, dormivit in eodem loco.

12. Viditque in somnis scalam stantem super terram, et cacumen illius tangens cælum; angelos quoque Dei ascendentes et descendentes per eam;

13. Et Dominum innixum scalæ dicentem sibi : Ego sum Dominus Deus Abraham patris tui, et Deus Isaac; terram, in qua dormis, tibi dabo et semini tuo.

14. Eritque semen tuum quasi pulvis terræ; dilataberis ad Occidentem, et Orientem, et Septentrionem, et Meridiem; et benedicentur in te, et in semine tuo, cunctæ tribus terræ.

15. Et ero custos tuus quocumque perrexeris, et reducam te in terram hanc; nec dimittam nisi complevero universa quæ dixi.

16. Cumque evigilasset Jacob de somno, ait : Vere Dominus est in loco isto, et ego nesciebam.

17. Pavensque, Quam terribilis est, inquit, locus iste! non est hic aliud nisi domus Dei, et porta cæli.

18. Surgens ergo Jacob mane, tulit lapidem quem supposuerat capiti suo; et erexit in titulum, fundens oleum desuper.

comme il voulait s'y reposer après le coucher du soleil, il prit une des pierres qui étaient là, et la mit sous sa tête; et il s'endormit au même lieu.

12. Alors il vit en songe une échelle, dont le pied était appuyé sur la terre, et le haut touchait au ciel; et des anges de Dieu montaient et descendaient le long de l'échelle.

13. Il vit aussi le Seigneur appuyé sur le haut de l'échelle, qui lui dit : Je suis le Seigneur, le Dieu d'Abraham votre père, et le Dieu d'Isaac. Je vous donnerai et à votre race la terre où vous dormez.

14. Votre postérité sera comme la poussière de la terre : vous vous étendrez à l'orient et à l'occident, au septentrion et au midi; et toutes les nations de la terre seront bénies en vous, et dans celui qui sortira de vous.

15. Je serai votre protecteur partout où vous irez, je vous ramènerai dans ce pays, et ne vous quitterai point que je n'aie accompli tout ce que j'ai dit.

16. Jacob, s'étant éveillé après son sommeil, dit ces paroles : Le Seigneur est vraiment en ce lieu-ci; et je ne le savais pas.

17. Et, tout effrayé, il ajouta : Que ce lieu est terrible! C'est véritablement la maison de Dieu et la porte du ciel.

18. Jacob, se levant donc le matin, prit la pierre qu'il avait mise sous sa tête, et l'érigea comme un monument, répandant de l'huile dessus.

ticle défini; c.-à-d. la localité que cet épisode rendit ensuite si célèbre. Elle est située au cœur des montagnes grises d'Ephraïm, à environ quatre jours de marche de Bersabée. — *Requiescere* : y passer la nuit. — *Tulit de lapidibus*. Les pierres abondent à Béthel; le rocher y est même souvent à fleur de sol.

12-13. Récit de la vision. — *Vidit*. Hébr. : « Et ecce; » de même plus loin : « et ecce angeli... et ecce Dominus innixus... » Ces trois « voit » signalent les trois particularités principales de la vision, avec gradation ascendante. — *Scalam* : le substantif hébreu peut désigner aussi bien un escalier qu'une échelle. — *Terram... cælum*. Le ciel et la terre étaient donc ainsi étroitement unis; entre Dieu et Jacob il y avait des communications perpétuelles. — *Angelos quoque*... L'incessant va-et-vient des esprits célestes exprime plus clairement encore la même pensée : ils montaient, pour porter au ciel les prières et les nécessités de Jacob; ils redescendaient, pour lui transmettre les grâces divines. Ce verset est un « locus classicus » en faveur de l'existence des anges. Voyez, Joan. 1, 51, la belle application que

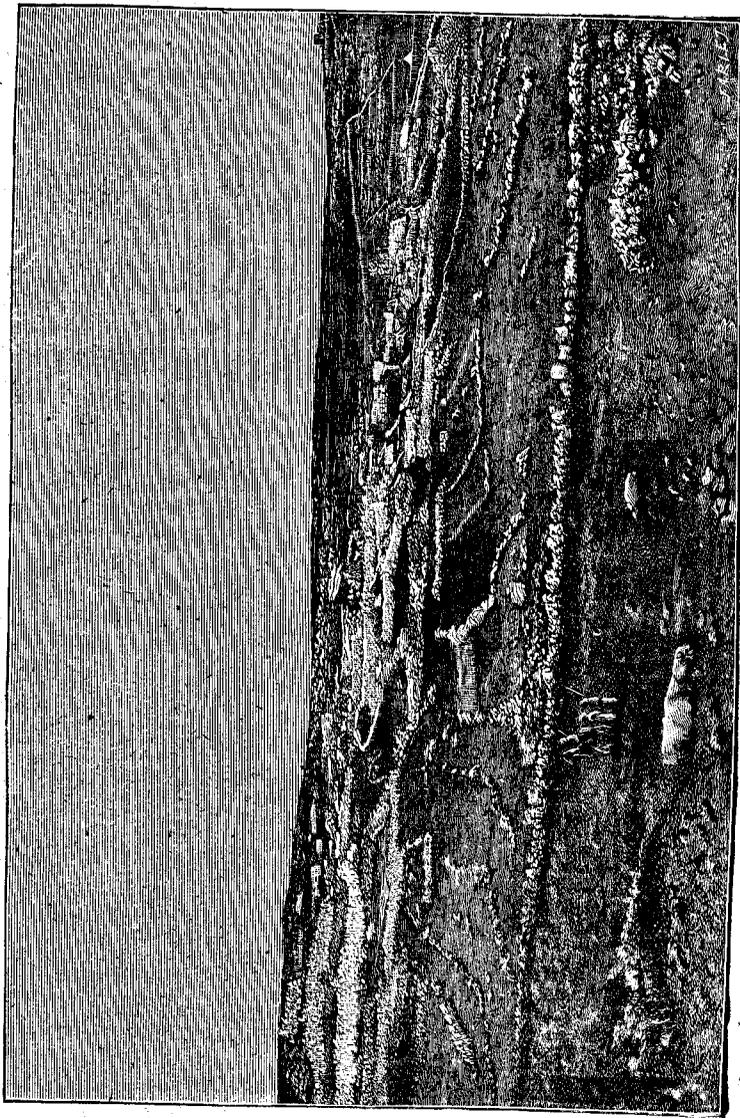
Jésus-Christ s'en fit à lui-même.

13<sup>b</sup>-15. Le Seigneur daigne confirmer formellement à Jacob les promesses faites autrefois à Abraham et à Isaac, 13<sup>b</sup>-14; il lui promet, en outre, son assistance toute-puissante jusqu'à son retour en Palestine, 15. Passage messianique.

16-17. Impression profonde produite sur Jacob par ce songe mystérieux. — *Vere Dominus* (Jéhovah)..., et... *nesciebam*. Non qu'il ignorât le dogme de l'omniprésence divine; mais il ne s'était pas attendu à une manifestation du Seigneur en cet endroit spécial, si loin du séjour actuel de la famille sacrée. — *Pavensque*... Constamment nous retrouverons ce fait dans la Bible : les hommes éprouvent de l'effroi en présence du surnaturel. — *Domus Dei*; *porta cæli*. Allusion aux circonstances du songe.

18. Trois actes de Jacob à la suite de cet incident, 18-22. — Premier acte : *Lapidem... in titulum* : hébr. *massébah*, stèle; c.-à-d. qu'il dressa cette pierre debout, comme un mémorial de la bonté de Dieu à son égard. — *Fundens oleum* : pour dédier et consacrer la pierre. Le rite de l'onction sainte est mentionné ici pour la première

112 bis



Ruines de Béthel. (D'après une photographie.)

19. Il donna aussi le nom de Béthel à la ville, qui auparavant s'appelait Luza.

20. Et il fit en même temps ce vœu, en disant : Si Dieu demeure avec moi, s'il me protège dans le chemin par lequel je marche, et me donne du pain pour me nourrir, et des vêtements pour me vêtir ;

21. Et si je retourne heureusement en la maison de mon père, le Seigneur sera mon Dieu,

22. Et cette pierre que j'ai dressée comme un monument s'appellera la maison de Dieu; et je vous offrirai, Seigneur, la dîme de tout ce que vous m'aurez donné.

19. Appellavitque nomen urbis Bethel, quæ prius Luza vocabatur.

20. Vovit etiam votum, dicens : Si fuerit Deus mecum, et custodierit me in via per quam ego ambulo, et dederit mihi panem ad vescendum, et vestimentum ad induendum,

21. Reversusque fuero prospere ad domum patris mei, erit mihi Dominus in Deum,

22. Et lapis iste, quem erexi in titulum, vocabitur domus Dei; cunctorumque quæ dederis mihi, decimas offeram tibi.

## CHAPITRE XXIX

1. Jacob continua son chemin, et arriva au pays de l'Orient.

2. Il entra dans un champ où il vit un puits, et trois troupeaux de brebis qui se reposaient auprès; car on y menait boire les troupeaux, et l'entrée en était fermée avec une grande pierre.

3. C'était la coutume de ne lever la pierre que lorsque tous les troupeaux étaient assemblés; et après qu'ils avaient bu, on la remettait sur l'ouverture du puits.

4. Jacob dit donc aux pasteurs : Mes frères, d'où êtes-vous? Ils lui répondirent : De Haran.

5. Jacob ajouta : Ne connaissez-vous point Laban, fils de Nachor? Ils lui dirent : Nous le connaissons.

1. Profectus ergo Jacob venit in terram orientalem.

2. Et vidit puteum in agro, tres quoque greges ovium accubantes juxta eum; nam ex illo adaquabantur pecora, et os ejus grandi lapide claudebatur.

3. Morisque erat ut cunctis ovibus congregatis devolverent lapidem, et reflectis gregibus rursus super os putei ponerent.

4. Dixitque ad pastores : Fratres, unde estis? Qui responderunt : De Haran.

5. Quos interrogans, Numquid, ait, nostis Laban filium Nachor? Dixerunt : Novimus.

fois. En Orient, un peu d'huile fait toujours partie des provisions de voyage.

19. Second acte : *Appellavit... Bethel*, ou « maison de Dieu ». — *Prius Luza*. D'après Jos. xvi, 1-2, Luza et Béthel étaient deux localités distinctes, quoique rapprochées l'une de l'autre; trait confirmé par le présent récit, qui laisse Jacob en dehors de la ville.

20-22. Troisième acte, le vœu de Jacob. Le patriarche indique d'abord ce qu'il attend du Seigneur : sa protection à l'aller (20) et au retour (21<sup>a</sup>). Il expose ensuite ce à quoi il s'oblige lui-même relativement à Jéhovah : 1<sup>o</sup> Il le prendra pour son Dieu spécial, comme avaient fait son père et son aïeul, 21<sup>b</sup>; 2<sup>o</sup> il établira plus tard un sanctuaire à Béthel, 22<sup>a</sup> (cf. xxxiv, 15); 3<sup>o</sup> il consacrera à des œuvres pies la dîme de tous ses biens, 22<sup>b</sup>.

2<sup>o</sup> L'arrivée de Jacob à Haran. XXIX, 1-15. Idylle charmante, parfaitement racontée.

CHAP. XXIX. — 1-3. *Profectus*. L'expression hébraïque est toute pittoresque : « Jacob leva ses

piéds, et vint... » Encouragé par la vision divine, il reprend joyeusement sa route. — *Terram orientalem*. Hébr. : le pays des fils de l'Orient; ici, la Mésopotamie. — *Puteum in agro*. Comme son père, Jacob trouve auprès d'un puits celle qui sera bientôt son épouse. Toutefois le puits n'est pas le même; celui d'Élézer était auprès de la ville, non dans les champs, et il était muni de marches qui permettaient d'atteindre l'eau facilement. Cf. xxiv, 11, 16. — *Tres... greges ovium accubantes*. Beau tableau. — *Os... grandi lapide...* Ce qui a lieu souvent encore en Orient : soit pour empêcher le sable, abondant en ces contrées, d'obstruer peu à peu le puits; soit pour ménager l'eau, en empêchant le premier venu d'ouvrir à sa guise. D'après les vers. 3 et 8, tous les ayant-droit s'attendaient.

4-8. Entretien de Jacob avec les pasteurs. Ainsi qu'il arrive d'ordinaire entre inconnus, ils procèdent par questions et réponses, d'abord générales, qui vont bientôt se particularisant. — *Laban, filium Nachor*. En réalité, Laban était

6. Sanusne est? inquit, Valet, inquit; et ecce Rachel filia ejus venit cum grege suo.

7. Dixitque Jacob : Adhuc multum diei superest, nec est tempus ut reducantur ad caulas greges; date ante potum ovibus, et sic eas ad pastum reduce.

8. Qui responderunt : Non possumus, donec omnia pecora congregentur, et amoveamus lapidem de ore putei, ut adaquemus greges.

9. Adhuc loquebantur, et ecce Rachel veniebat cum ovibus patris sui; nam grege ipsa pascebat.

10. Quam cum vidisset Jacob, et sciret consobrinam suam, ovesque Laban avunculi sui, amovit lapidem quo puteus claudebatur.

11. Et adaquato grege, osculatus est eam; et elevata voce flevit.

12. Et indicavit ei quod frater esset patris sui, et filius Rebeccæ; at illa festinans nuntiavit patri suo.

13. Qui, cum audisset venisse Jacob filium sororis suæ, cucurrit obviam ei; complexusque eum, et in oscula ruens, duxit in domum suam. Auditis autem causis itineris,

14. Respondit : Os meum es, et caro mea. Et postquam impleti sunt dies mensis unius,

15. Dixit ei : Num quia frater meus es, gratis servies mihi? dic quid mercedis accipias.

6. Se porte-t-il bien? dit Jacob. Ils lui répondirent : Il se porte bien; et voici sa fille Rachel, qui vient ici avec son troupeau.

7. Jacob leur dit : Il reste encore beaucoup de jour, et il n'est pas temps de reconduire les troupeaux dans l'étable; faites donc boire présentement les brebis, et ensuite vous les remènez paître.

8. Ils lui répondirent : Nous ne pouvons le faire, jusqu'à ce que tous les troupeaux soient assemblés, et que nous ayons ôté la pierre de dessus le puits, pour leur donner à boire à tous ensemble.

9. Ils parlaient encore, lorsque Rachel arriva avec les brebis de son père; car elle menait paître elle-même le troupeau.

10. Jacob, l'ayant vue, et sachant qu'elle était sa cousine, et que ces troupeaux étaient à Laban son oncle, ôta la pierre qui fermait le puits.

11. Et ayant fait boire son troupeau, il la baisa, et il pleura à haute voix,

12. Et il lui dit qu'il était le frère de son père, et le fils de Rebecca. Rachel courut aussitôt le dire à son père,

13. Qui, ayant appris que Jacob fils de sa sœur était venu, courut au-devant de lui, l'embrassa étroitement, et l'ayant baisé plusieurs fois, le mena en sa maison. Lorsqu'il eut su de lui-même le sujet de son voyage,

14. Il lui dit : Vous êtes ma chair et mon sang. Et après qu'un mois se fut passé,

15. Il dit à Jacob : Faut-il que vous me serviez gratuitement, parce que vous êtes mon frère? Dites-moi donc quelle récompense vous désirez.

filis de Bathuel, xxiv, 24, 29, et petit-fils de Nahor; Jacob cite de préférence ce dernier, en tant que chef de la famille, xxii, 20-23. — *Adhuc multum diei*. Ignorant les usages du pays, Jacob s'étonne que les bergers attendent si longtemps, inactifs, auprès du puits.

9. *Ecce Rachel*. Autre tableau intéressant. — *Nam gregem ipsa*... Comme Pont toujours fait, en Orient, les filles des sheikhs les plus riches et les plus considérés. Cf. Ex. ii, 16.

10-12. Première entrevue de Jacob et de Rachel. — *Consobrinam*... Hébr. : « fille de Laban, frère de sa mère ». — *Adaqato grege*. Il commence par rendre service à sa cousine, puis il se fait connaître d'elle, et donne un libre cours à son émotion : *osculatus est, flevit, indicavit*... — *Frater... patris sui*. A la mode orientale, plu-

sieurs fois signalée. — *Ilia festinans*; de même qu'autrefois Rebecca, xxix, 28.

13-15. Première entrevue de Jacob et de Laban. — *Cucurrit*. Cet homme froid et calculateur était chaud et empressé à ses heures. Cf. xxv, 29. — *Complexus, ... in oscula ruens*. Bonne traduction de la forme réduplicative employée dans le texte primitif. — *Os meum; caro mea*. Un autre lui-même, comme fils de sa sœur. Cf. ii, 23. — *Dies mensis unius*. Hébr. : un mois de jours; c.-à-d. un mois plein. — *Num gratis...? dic quid mercedis*... Ayant vu Jacob à l'œuvre un mois durant, Laban avait compris qu'il pourrait tirer de lui, comme pasteur, un excellent parti. Mais cet égoïste a soin de masquer sous les dehors de la générosité son amour du lucre et ses vues intéressées.

16. Or Laban avait deux filles, dont l'aînée s'appelait Lia, et la plus jeune Rachel.

17. Mais Lia avait les yeux chassieux ; au lieu que Rachel était belle et très agréable.

18. Jacob, ayant donc conçu de l'affection pour elle, dit à Laban : Je vous servirai sept ans pour Rachel votre seconde fille.

19. Laban lui répondit : Il vaut mieux que je vous la donne qu'à un autre ; demeurez avec moi.

20. Jacob le servit donc sept ans pour Rachel ; et ce temps ne lui paraissait que peu de jours, tant l'affection qu'il avait pour elle était grande.

21. Après cela il dit à Laban : Donnez-moi ma femme, puisque le temps auquel je dois l'épouser est accompli.

22. Alors Laban fit les noces, ayant invité au festin ses amis qui étaient en fort grand nombre.

23. Et le soir il fit entrer Lia sa fille auprès de Jacob,

24. Et lui donna, pour la servir, une esclave qui s'appelait Zelpha. Jacob, l'ayant prise pour sa femme, reconnut le matin que c'était Lia ;

25. Et il dit à son beau-père : D'où vient que vous m'avez traité de cette sorte ? Ne vous ai-je pas servi pour Rachel ? Pourquoi m'avez-vous trompé ?

26. Laban répondit : Ce n'est pas la coutume de ce pays-ci de marier les filles les plus jeunes les premières.

16. Habebat vero duas filias, nomen majoris Lia ; minor vero appellabatur Rachel.

17. Sed Lia lippis erat oculis ; Rachel decora facie, et venusto aspectu.

18. Quam diligens Jacob, ait : Serviam tibi pro Rachel, filia tua minore, septem annis.

19. Respondit Laban : Melius est ut tibi eam dem quam alteri viro ; mane apud me.

20. Servivit ergo Jacob pro Rachel septem annis ; et videbantur illi pauci dies præ amoris magnitudine.

21. Dixitque ad Laban : Da mihi uxorem meam ; quia jam tempus impletum est, ut ingrediar ad illam.

22. Qui, vocatis multis amicorum turbis ad convivium, fecit nuptias.

23. Et vespere Liam filiam suam introduxit ad eum,

24. Dans ancillam filiae, Zelpham nomine. Ad quam cum ex more Jacob fuisset ingressus, facto mane, vidit Liam ;

25. Et dixit ad socerum suum : Quid est quod facere voluisti ? nonne pro Rachel servi tibi ? quare imposuisti mihi ?

26. Respondit Laban : Non est in loco nostro consuetudinis, ut minores ante tradamus ad nuptias.

3° Le double mariage de Jacob. XXIX, 18-20.

16-17. Transition. On présente au lecteur les deux filles de Laban. — *Lia lippis... oculis*. L'hébreu dit simplement : « des yeux faibles, » ou peu éclatants. Pour les Orientaux, la beauté féminine consiste surtout dans l'éclat du regard. — Rachel avait pour elle la régularité des formes en général (d'après l'hébreu, au lieu de *decora facie*) et l'agrément de la physionomie (*venusto...*).

18-19. Le contrat. — *Serviam tibi...* Nous avons vu plus haut, xxiv, 53, qu'il est d'usage en Orient de payer une certaine somme aux parents de la femme que l'on veut épouser. Jacob, qui n'avait pas apporté avec lui de riches présents, comme Éliézer, offre d'acquitter sa dette en travaillant à la sueur de son front. Les choses se passent souvent ainsi de nos jours en Syrie. Néanmoins, la conduite du riche Laban présentait un caractère odieux, que ses filles ressentirent vivement. Cf. xxxi, 15. — *Melius... tibi quam alteri*. Trait conforme aux mœurs orientales ; les solliciteurs de ce genre obtiennent d'ordinaire la préférence quand ils appartiennent à la famille.

20-22. L'exécution du contrat, soit de la part de Jacob, 20, soit de la part de Laban, 21-22. — Le détail *videbantur pauci anni...* est d'une grande beauté psychologique. « Quærendum quomodo hoc dictum sit, cum magis etiam brevis tempus longum soleat esse amantibus. Dictum est ergo propter laborem servitutis, quem facilem et levem amor faciebat. » S. Aug. *Quest. in Hept.* 88. — *Dixitque ad Laban* : quand les sept années furent écoulées.

23-27. Mariage de Jacob avec Lia. — *Vespere... introduxit*. Le long voile qui enveloppait complètement Lia à la façon orientale (*Atlas archéol. de la Bible*, pl. xxv, fig. 1 et 2) et l'obscurité de la chambre nuptiale rendirent la substitution aisée. Évidemment Lia se prêta sans peine à la fraude. Jacob, qui avait trompé Isaac, fut victime à son tour. — *Dans ancillam*. On avait été plus généreux pour Rébecca, xxiv, 61. — *Non est... consuetudinis*. Coutume qui est de rigueur dans les Indes, mais qui pourrait bien n'avoir été qu'un subterfuge pour l'astucieux Laban, dont le but manifeste était de profiter le plus longtemps possible des services de Jacob. — *Imple*

27. Imple hebdomadam dierum hujus copulae, et hanc quoque dabo tibi pro opere quo serviturus es mihi septem annis aliis.

28. Acquivit placito, et hebdomada transacta, Rachel duxit uxorem,

29. Cui pater servam Balam tradiderat.

30. Tandemque potitus optatis nuptiis, amorem sequentis priori prætulit, serviens apud eum septem annis aliis.

31. Videns autem Dominus quod despiceret Liam, aperuit vulvam ejus, sorore sterilis permanente.

32. Quæ conceptum genuit filium, vocavitque nomen ejus Ruben, dicens: Vidit Dominus humilitatem meam, nunc amabit me vir meus.

33. Rursumque concepit et peperit filium, et ait: Quoniam audivit me Dominus haberi contemptui, dedit etiam istum mihi; vocavitque nomen ejus Simeon.

34. Concepitque tertio, et genuit alium filium, dixitque: Nunc quoque copulabitur mihi maritus meus, eo quod peperim ei tres filios; et ideo appellavit nomen ejus Levi.

35. Quarto concepit, et peperit filium, et ait: Medo confitebor Domino; et ob hoc vocavit eum Judam; cessavitque parere.

27. Passez la semaine avec celle-ci; et je vous donnerai l'autre *ensuite*, pour le temps de sept années que vous me servirez de nouveau.

28. Jacob consentit à ce qu'il voulait; et au bout de sept jours il épousa Rachel,

29. A qui son père avait donné une servante nommée Bala.

30. Jacob ayant eu enfin celle qu'il avait souhaité d'épouser, il préféra la seconde à l'aînée dans l'affection qu'il lui portait, et servit encore Laban pour elle sept ans durant.

31. Mais le Seigneur, voyant que Jacob avait du mépris pour Lia, la rendit féconde, pendant que sa sœur demeurait stérile.

32. Elle conçut donc, et elle enfanta un fils qu'elle nomma Ruben, en disant: Le Seigneur a vu mon humiliation; mon mari m'aimera maintenant.

33. Elle conçut encore, et ayant enfanté un fils, elle dit: Le Seigneur, ayant connu que j'étais méprisée, m'a donné ce second fils. C'est pourquoi elle le nomma Simeon.

34. Elle conçut pour la troisième fois, et ayant encore enfanté un fils, elle dit: Maintenant mon mari sera plus uni à moi, puisque je lui ai donné trois fils. C'est pourquoi elle le nomma Lévi.

35. Elle conçut pour la quatrième fois, et elle enfanta un fils, et elle dit: Maintenant je louerai le Seigneur. C'est pour quoi elle lui donna le nom de Judas; et elle cessa pour lors d'avoir des enfants.

*hebdomadam...* Les fêtes des noces duraient alors une semaine entière. Cf. Jud. xiv, 12.

28-30. Mariage de Jacob avec Rachel. — *Acquivit*. De nouveau la polygamie dans la famille de la promesse! Mais Jacob n'était guère libre d'agir autrement: comment, désormais, répudier Lia? et Rachel ne lui appartenait-elle pas en réalité? Cf. S. Aug. c. *Faust.*, lib. xxx, c. 47-48. — *Priori prætulit*. La prédilection de Jacob pour Rachel dura toute sa vie.

4° Les enfants de Jacob. XXIX, 31 — XXX, 24. La narration est dramatique. Les caractères de Lia et de Rachel nous apparaissent avec leurs frappants contrastes: Lia est pieuse et surnaturelle, douce et résignée; Rachel, au contraire, moins plongée dans le divin, capricieuse et chagrine.

31-32. Naissance de Ruben. — *Videns Dominus...* Dieu prend le parti de Lia contre Jacob lui-même (*quod despiceret*). Tout le long de cette

histoire des patriarches, la grâce l'emporte sur la nature et la domine. — *Ruben* (Hébr.: *R'uben*), c.-à-d.: Voyez, un fils! — *Humilitatem meam*. Mieux: mon affliction; la peine qu'elle éprouvait de n'être pas aimée de son mari. Mais elle espère que désormais Jacob l'affectionnera, à cause du fils qu'elle lui a donné.

33. Naissance de Simeon. — Désappointée dans son espoir, Lia tâche de se consoler en Dieu. — *Audivit* (hébr.: *šama'*) *Dominus...* Aussi nommé-elle son second fils *Simeon* (*Šim'on*), « exaudito. »

34. Naissance de Lévi. — *Nunc quoque copulabitur*. Hébr.: *ilaveh*; d'où le nom de *Lévi*, qui signifie adhésion, association.

35. Naissance de Juda. — *Confitebor* (hébr.: *odeh*), je louerai. — *Judam* (*Y'hudah*), louange. Lia, sans doute, ne croyait pas si bien dire: Juda la rendra mère du Messie. — *Cessavit...* pour quelque temps. Cf. xxx, 14-21